

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEBATS PARLEMENTAIRES
ASSEMBLÉE NATIONALE

Ce numéro comporte deux séances. La cinquantième séance est encartée entre les pages 1750 et 1751.

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1991-1992

(49^e SÉANCE)

COMpte RENDU INTÉGRAL

1^{re} séance du lundi 1^{er} juin 1992

www.luratech.com





SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. HENRI EMMANUELLI

1. **Discussion d'une motion de censure** (p. 1741).

MM. Philippe Vasseur,
Jean de Gaulle,
Pierre Goldberg,
Yves Tavemier,
Ambroise Guelléc.

M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre.

Clôture de la discussion générale.

Renvoi du vote à la prochaine séance.

2. **Déclaration de l'urgence d'un projet de loi**
(p. 1759).

3. **Ordre du jour** (p. 1759).

LuraTech

www.luratech.com

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENCE DE M. HENRI EMMANUELLI

La séance est ouverte à dix-huit heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

DISCUSSION D'UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion de la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, par MM. Millon, Pons, Méhaignerie, Barrot et soixante-deux membres de l'Assemblée (1). L'Assemblée (1).

Le texte de cette motion de censure a été communiqué à l'Assemblée dans sa séance du mercredi 27 mai.

Je rappelle que le vote interviendra à partir de vingt-deux heures.

Pour le groupe UDF, la parole est à M. Philippe Vasseur.

M. Philippe Vasseur. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'agriculture et de la forêt, mesdames et messieurs les députés, nous aurions préféré ne pas avoir à déposer cette motion de censure. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste*). Nous aurions préféré que les agriculteurs ne connaissent pas la détresse qui est la leur actuellement.

Un député du groupe socialiste. Hypocrite !

M. Philippe Vasseur. Nous aurions préféré que la situation du monde rural ne soit pas aussi grave que celle dans laquelle il est plongé. Nous aurions préféré que la politique du Gouvernement français en la matière soit exemptée de tout reproche. Nous aurions préféré, enfin, que ce débat ait pu avoir lieu avant la décision capitale qui a été prise au niveau européen et que la France a acceptée. Cette décision représente une véritable révolution, une rupture, un bouleversement total. Je crois pouvoir dire en votre nom à tous, mes chers collègues, qu'il est inadmissible qu'une telle décision ait pu être prise sans véritable concertation avec les représentants des agriculteurs et, surtout, sans un véritable débat préalable avec la représentation nationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Une telle façon de procéder aurait été inadmissible de la part d'un gouvernement disposant d'une large majorité ; à plus forte raison l'est-elle de la part de celui-là !

Il faut être conscient du désarroi du monde rural face à des mesures qu'il ne comprend pas encore. Il faut que le débat que nous avons provoqué par le dépôt de cette motion de censure soit un débat grave et digne. Et pour respecter

(1) La présente motion de censure est appuyée par les soixante-six signatures suivantes :

MM. Charles Millon, Pons, Méhaignerie, Jacques Barrot, Clément, Mesmin, Caro, Mme Moreau, MM. Mestre, François d'Aubert, Rigaud, Bégault, Branger, Tenailton, Saint-Ellier, Chollet, Meylan, Mme Ameline, MM. Griotteray, Pierre Micaux, Jacquat, de Robien, Vasseur, Rossinot, Gaillard, Gonnot, Mattei, Poniatowski, Diméglio, Gilbert Gantier, Ehrmann, Charac, Legras, Ollier, Godfrain, Dominique Perben, Lepercq, Bernard Debré, Chasseguet, Couveignes, Guichon, Séguin, Doligé, Goasduff, Goulet, Cug, de Broissia, Alain Cousin, Pasquini, Couve, Charé, Richard Cazenave, Bergelin, Demange, Pierre Mazeaud, Chavanes, Mme Monique Papon, MM. Geng, Jacquemin, Guélec, Landrain, Rochebloine, Gengenwin, Foucher, Daubresse et Michel Veisin.

une certaine solennité, nous devons nous efforcer, autant que faire se peut, d'éviter les polémiques politiciennes et les surenchères démagogiques.

C'est pourquoi nous devons avoir le courage, la lucidité et l'honnêteté de reconnaître que la réforme de la politique agricole commune était nécessaire et même inéluctable. La politique menée jusqu'à présent ne pouvait pas continuer. Nous savons très bien que les fondements de cette politique dataient d'une époque où la France et l'Europe ne produisaient pas suffisamment pour couvrir leur propre consommation. Il fallait donc prendre des mesures destinées à inciter les agriculteurs à produire davantage et de façon toujours plus intensive. Les agriculteurs ont presque trop bien réussi puisque il y a dix années déjà que les objectifs ont été atteints et qu'il aurait fallu les revoir.

Oui, cette politique qui consiste à dépenser de plus en plus d'argent public sans même parvenir à maintenir le revenu des agriculteurs et le nombre d'exploitations agricoles devait être changée. Mais la réforme que la France a acceptée était-elle la seule possible ? Monsieur le ministre de l'agriculture, vous savez, pour les avoir entendues - à défaut de les avoir véritablement écoutées - que les organisations professionnelles agricoles avaient d'autres propositions à vous faire.

Les agriculteurs, aujourd'hui, sont inquiets. Inquiets de voir s'installer un système administré où l'agriculture sera gérée de façon bureaucratique, où l'agriculteur dynamique, qui consentira des efforts, ne sera pas mieux rétribué que celui qui se contentera de se laisser vivre. Ils craignent les effets pervers que pourrait induire la nouvelle politique agricole commune. Dans un certain nombre de cas, elle va figer les situations existantes, dans d'autres, elle va provoquer des transferts de productions. Or qui dit transfert de productions dit concurrence accrue et déplacement d'une crise vers une autre. Tout cela se fera au détriment des régions les plus défavorisées.

Et, surtout, ils se demandent quel est l'avenir de ce système ? Comment pourra-t-il être durablement financé ? Dans les premiers temps, en tout cas pour la première année, la nouvelle politique agricole commune coûtera plus cher au contribuable européen que l'ancienne. Mais au-delà de l'horizon visible des trois ou quatre années qui viennent, quelles garanties sont offertes aux agriculteurs ? Un système de primes n'est pas gravé dans l'éternité. Il peut, à tout moment, être remis en cause dès lors qu'il s'agit d'octroi d'aides à la personne. Mettez-vous, mes chers collègues, à la place des agriculteurs qui envisagent l'avenir, surtout des plus jeunes d'entre eux, ceux qui sont tentés de s'installer et hésitent encore. Dans quelles perspectives doivent-ils travailler ?

Une autre politique était possible. Une autre politique agricole commune aurait pu être mise en œuvre dans laquelle la maîtrise des productions, qui est nécessaire, aurait été assurée de façon incitative et volontaire en développant les filières de qualité et en favorisant la gestion personnelle de leur affaire par les exploitants dans un espace de responsabilité et de liberté. Cette politique-là, j'estime que la France ne l'a pas assez défendue. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Permettez-moi de m'étonner, monsieur le Premier ministre, de la hâte avec laquelle vous avez accepté cet accord européen. Au congrès de la fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz, nous avait annoncé que la décision n'interviendrait pas avant le 15 juin. Pourquoi un mois d'avance ? Pour éviter le débat que l'on sentait monter dans le pays ? Pour éviter la

concertation que nous réclamions les uns et les autres ? Ou parce qu'il fallait céder plus vite à des pressions venues d'outre-Atlantique ?

M. Bernard Pons. Parce qu'il fallait se coucher !

M. Philippe Vasseur. La question mérite d'être posée car nous savons qu'il y a aujourd'hui, au sein même de l'Europe, des pays qui, plus que d'autres, sont de connivence avec les Américains. Nous avons sans doute cédé trop vite, ce qui montre bien qu'il faut renforcer la cohésion européenne, lorsqu'il s'agit de discuter dans un cadre aussi vaste.

Mais avons-nous pour autant obtenu des garanties des Américains ? Nous avons fait un geste et nous nous estimons quitte pour solde de tout compte. Nous savons bien pourtant que les Américains veulent toujours davantage ; déjà, ils réclament plus, considérant que le pas qui a été fait est insuffisant. Ils vont jusqu'à nous menacer de mesures de rétorsion telles que l'augmentation d'un milliard de dollars des tarifs douaniers sur les produits agricoles en provenance de la Communauté économique européenne. Or quel sera le pays le plus touché s'ils mettent leur menace à exécution ? La France bien entendu ! Nous avons le devoir de résister, fermement, aux Américains et nous ne devons pas nous laisser prendre aux arguments qui sont avancés dans le cadre de la négociation du GATT.

On nous parle de marchés solvables. Mais peut-on aujourd'hui poser le problème de l'agriculture dans le monde en raisonnant uniquement en termes de marchés solvables ? Lorsque les Américains nous demandent de réduire nos excédents, devons-nous ignorer les enjeux planétaires de l'agriculture ? Peut-on parler d'excédents quand tant de pays dans le monde réclament de la nourriture ?

Voilà une question qui se pose sur le plan moral, une question qui a souvent été posée et à laquelle ni vous ni nous n'avons pour l'instant trouvé de réponse. Ce n'est pas une raison pour l'éviter perpétuellement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Comment pourrions-nous expliquer aujourd'hui aux Français, comment pourrais-je expliquer à mes enfants que le but de la politique que nous menons est de produire moins, alors qu'il y a dans le monde des centaines de millions d'enfants, de femmes et d'hommes qui meurent de faim et qui ne savent pas comment assurer leur subsistance. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Jean-Christophe Cambadella. C'est ça le libéralisme économique !

M. Philippe Vasseur. Nous avons une lourde, une très lourde responsabilité. Au-delà du GATT et des marchés solvables, se pose le problème de la préservation de la nature, des ressources naturelles, de l'équilibre entre le Nord et le Sud, si ce n'est celui de la sécurité alimentaire, voire de la survie de l'espèce.

Dans quelques années, nous franchirons le siècle. Le monde comptera bientôt dix milliards d'être humains ! Ne croyez-vous pas que notre interrogation majeure doit être de savoir comment nous serons capables de les nourrir ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Face à des enjeux de cette importance, on a quelque scrupule à revenir à des préoccupations plus terre à terre. Pourtant, il le faut et il faut bien reconnaître que l'Europe a renoncé à son rôle dans le monde devant la pression américaine. Il faut constater que les Américains veulent assoier leur hégémonie alimentaire sur la planète et que nous leur avons cédé. Il faut bien voir que la nouvelle politique agricole commune, même si elle comporte des aspects qui ne sont pas dénués d'intérêt, est une politique de repli sur nous-mêmes.

M. Henri Cuq. Très bien !

M. Philippe Vasseur. Ce repli va-t-il pour autant faire le bonheur des agriculteurs français et résoudre les problèmes du monde rural ?

Il y a beaucoup de questions, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'agriculture, auxquelles vous n'avez pas encore répondu, et ce sont peut-être les principales. L'accord auquel vous avez cédé, que nous avons subi, laisse néanmoins aux pays membres de la Communauté

économique européenne une marge de manœuvre assez large. Alors, nous attendons que vous nous précisiez comment vous allez mettre cette politique en application. Comment allez-vous choisir les surfaces, les rendements et les années de référence qui serviront de base au calcul des primes compensatoires à la baisse des prix ?

Nous n'éviterons pas ce que nous avons fui depuis trop longtemps, c'est-à-dire une véritable politique agricole nationale ambitieuse et imaginative ! Il y a de la marge ! Regardons ce que nous pouvons faire ! Nous savons bien qu'il sera difficile - c'est un euphémisme ! - d'augmenter les volumes agricoles et les prix. Nous savons bien que nous ne pouvons pas faire vivre perpétuellement une agriculture avec des primes correspondant à des manques à gagner. Il faut restaurer les revenus, et donc élargir les marges des agriculteurs.

M. Alain Bonnet. Voilà !

M. Philippe Vasseur. Et comment élargir les marges ? En réduisant les coûts. Si c'est très simple dans le principe, je reconnais que c'est un peu plus compliqué à appliquer, mais qui peut aujourd'hui nier la nécessité de baisser les coûts de production et les charges pesant sur l'agriculture ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Paul Charlé. Les Allemands l'ont fait !

M. François Patriat. Quelles charges ?

M. Philippe Vasseur. Etes-vous ignorant et inconséquent à ce point pour poser une telle question ?

Les charges fiscales, mon cher collègue, à commencer par le foncier non bâti, les charges sociales, car la réforme des cotisations sociales est injuste (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre...*)

M. François Patriat. Qui paiera les retraites ?

M. Alain Calmat. C'est trop facile ! Démagogue !

M. Philippe Vasseur. ... les charges financières, car les agriculteurs sont en difficulté parce qu'ils sont très endettés et ont à faire face à des remboursements trop lourds par rapport aux revenus qu'ils dégagent.

M. Alain Calmat. Personne ne vous croit !

M. Philippe Vasseur. Préoccupons-nous aussi un peu des débouchés ! Ayons-nous tout examiné dans les domaines alimentaire et non alimentaire ?

Enfin, préoccupons-nous aussi de savoir si suffisamment de jeunes s'installeront aujourd'hui et demain dans l'agriculture !

M. Alain Griotteray. Très juste !

M. Philippe Vasseur. Que faisons-nous pour eux ? Il faut revoir complètement la politique d'installation.

M. Alain Calmat. Comme Guillaume !

M. Philippe Vasseur. Il faut prévoir, par exemple, des plans de carrière comme cela se fait à l'étranger. Aux Pays-Bas, on peut emprunter à des taux d'intérêt extrêmement bas, sur vingt-cinq ans. Ne me dites pas que cela n'est pas possible ! C'est ce qui se fait ailleurs ! Regardons un peu autour de nous !

Monsieur le Premier ministre, je vais vous faire une proposition *a minima* : appliquons en France la clause de l'agriculture la plus favorisée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

C'est un peu comme dans la publicité ! Certains magasins proposent de vous rembourser la différence et parfois même deux fois la différence si vous trouvez moins cher ailleurs. Moi, je demande que l'on prenne chez nos partenaires ce qui se fait de mieux que chez nous en matière agricole, en matière de fiscalité, d'installation des jeunes, de charges sociales et financières, et qu'on l'applique à notre pays. Vous ne feriez que cela, vous auriez déjà rendu un grand service à l'agriculture française. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Ce qu'il faut connaître, ce sont les objectifs que l'on poursuit. Il ne s'agit pas de prendre des mesures sans savoir où l'on va ! Moi, j'aimerais bien savoir quels sont les objectifs du parti socialiste en matière agricole et pour le monde rural ! Je vais vous dire quels sont les nôtres, au-delà, bien entendu, de la production agricole et du respect que nous devons à nos paysans que nous ne remercions pas assez.

M. Marie Jacq. Quel démagogue !

M. Philippe Vasseur. Notre objectif à nous, c'est d'avoir une agriculture qui occupe suffisamment l'espace. Au train où vont les choses, avec 40 000 exploitations agricoles qui disparaissent par an, nous avons déjà atteint la cote d'alerte. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. Jean-Paul Charié. C'est évident !

M. Arnaud Lopercq. Nous l'avons même dépassée !

M. Philippe Vasseur. Nous l'avons peut-être déjà dépassée, en effet.

Croyez-moi, mes chers collègues socialistes, si, au lieu de penser en termes d'équilibre de courants, d'opinions, de groupes, vous posiez très clairement le problème en termes d'objectifs pour l'agriculture, vous n'auriez peut-être pas ce sourire narquois et méprisant pour les agriculteurs qui vous regardent. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Alain Calmat. C'est scandaleux !

M. Arnaud Lopercq. C'est vrai !

M. Alain Calmat. Démagogue ! Vous vous fichez des paysans !

M. Philippe Vasseur. L'occupation de l'espace est un problème qui ne saurait être résolu par la seule présence des agriculteurs. Soyons clairs. Il faut des agriculteurs pour occuper l'espace rural, mais ils ne peuvent être seuls. Sans eux, c'est la désertification. Avec eux, il faut savoir renforcer notre tissu. C'est tout l'équilibre de notre territoire qui est en jeu ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

J'entends parler d'aménagement rural. Nous savons tous ce qu'il faut faire techniquement. Les réponses techniques figurent dans les rapports, au demeurant excellents, qui ont été rédigés par le Sénat comme par l'Assemblée nationale. Il faut désenclaver, qu'il s'agisse des moyens physiques, des transports ou des télécommunications. Il faut prendre des mesures fiscales ambitieuses et imaginatives pour inciter les entreprises à s'implanter. Il faut avoir pour les collectivités locales une politique de répartition des dotations qui ne soit pas discriminatoire au profit exclusif des zones urbaines.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Y'a qu'à !

M. Philippe Vasseur. Il faut aussi que l'Etat montre l'exemple et maintienne, voire renforce les services publics en milieu rural, alors que nous assistons à un véritable déménagement du territoire, avec des services ruraux qui s'en vont en ville.

On déménage le service public, nous dit-on, parce qu'il n'y a plus assez de monde à la campagne. Et on s'étonne que les gens qui y vivent encore s'en aillent ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

C'est la boule de neige, le cercle vicieux, le serpent qui se mord la queue ! Il faut que cela cesse et il faut évidemment montrer l'exemple !

On nous tient des beaux discours. Vous allez faire des assises du monde rural, des assises de l'aménagement du territoire rural, le 26 juin. On cause, on cause, et, pendant ce temps-là, on continuera à fermer des écoles. C'est inacceptable et il faut tout de même que de telles choses soient dites !

M. Claude Bourdin. Vous n'avez rien fait en 1986 !

M. Philippe Vasseur. Alors, se pose évidemment le problème des moyens.

M. Alain Calmat. Pas de charges !

M. Philippe Vasseur. Si vous n'êtes pas capables de les trouver, mes chers collègues, laissez-nous la place ! On va vous montrer ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Arnaud Lopercq. Il n'est que temps !

M. Philippa Vasseur. Monsieur le Premier ministre, gouverner, c'est prévoir et c'est vouloir.

Gouverner, c'est prévoir.

Evidemment, certains se disent que, de toute façon, dans quelques mois au plus tard, ils ne seront plus là et qu'ils laisseront à leurs successeurs le soin de gérer les problèmes qu'ils auront créés.

M. Claude Bourdin. On espère que non !

M. Philippe Vasseur. Ce n'est pas votre cas. Je sais que vous avez le sens de l'Etat et que vous envisagez les problèmes et les solutions à leur apporter au-delà de votre propre durée politique, mais prenons garde aujourd'hui à ne pas renouveler les erreurs qui ont été commises dans le passé.

J'ai dit tout à l'heure que nous souffrions dans notre politique agricole commune telle qu'elle était jusqu'à présent de l'option ultra-productiviste que nous avons choisie et que les mesures que nous sommes contraints de prendre aujourd'hui étaient l'héritage de ce passé. Je crains que nous ne soyons en train de commettre une erreur de même nature, dont les conséquences seraient peut-être plus graves encore.

M. le président. Veuillez conclure, monsieur Vasseur, s'il vous plaît.

M. Philippe Vasseur. J'ai pratiquement terminé, monsieur le président. Le débat que nous aurions dû avoir plus tôt est tellement important que deux minutes de plus me seront sûrement facilement pardonnées ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. Jean-Marie Le Guen. Ce n'est pas ça qui apportera quelque chose aux agriculteurs.

M. Philippe Vasseur. Les mondes meurent, dit-on, et d'autres leur succèdent. Nous autres, civilisations, savons que nous sommes mortelles.

M. Jean-Marie Le Guen. Si vous citez Valéry, citez-le bien !

M. Philippe Vasseur. C'est vrai qu'un monde peut mourir, mais le progrès de l'humanité fait qu'un monde peut mourir dès lors qu'on a le sentiment de rentrer dans un monde meilleur. Etes-vous certain que celui vers lequel nous allons, ce monde de concentration urbaine, soit un monde meilleur ?

Nous savons aujourd'hui que bien des problèmes qui se posent, et pour lesquels vous êtes obligés de dépenser beaucoup d'argent, les problèmes liés à la surconcentration urbaine, ceux des banlieues, auraient pu être évités si nous avions investi, hier, dans la préservation de l'espace rural.

Mme Marie Jacq. Qu'avez-vous fait de 1986 à 1988 ?

M. Philippe Vasseur. Prenons-y garde. Ne favorisons pas la surconcentration. Prenons garde à ne pas laisser déshéritée et en déshérence une partie de notre territoire national. Prévoyons l'avenir. *(« Très bien ! » sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

Et puis, gouverner, c'est vouloir. Vouloir, c'est savoir faire le choix de ses priorités. Nous devons être capables de mobiliser des moyens pour une cause qu'il nous semble nécessaire de placer au tout premier rang de la politique française. S'il y a des choix à faire, il faut arbitrer.

Cette volonté-là, pardonnez-moi de vous le dire, ni votre gouvernement, ni la majorité relative qui le soutient, n'en est dépositaire. C'est la raison pour laquelle nous avons déposé cette motion de censure. Et c'est pourquoi le groupe UDF, qui, je n'en doute pas, sera rejoint par d'autres groupes, la votera.

M. Alain Griotteray. Absolument !

M. Philippe Vasseur. Mesdames, messieurs les députés, ceux d'entre nous qui en auront fait le choix monteront ce soir à cette tribune. C'est un vote grave. Ce n'est pas une motion de censure ordinaire, une motion de censure de plus...

M. François Patriat. Mais si !

M. Philippe Vasseur. ...destinée à permettre un arbitrage entre la droite et la gauche. Ce qui est en cause, ce sont les fondements mêmes de notre civilisation, c'est l'équilibre de notre société, et je souhaiterais que nous soyons capables de nous prononcer clairement en notre âme et conscience, en faisant abstraction de tout le reste, sans nous préoccuper de savoir qui mêlera ses voix à qui.

Si vous êtes convaincus que la politique suivie actuellement est bonne pour le pays, pour l'espace rural et pour les agriculteurs, croisez les bras, ne montez pas à cette tribune et laissez le gouvernement poursuivre sur la voie dans laquelle il est engagé. Si vous êtes convaincus du contraire, prenez vos responsabilités. Pour notre part, nous saurons prendre les nôtres ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. le président. Pour le groupe RPR, la parole est à M. Jean de Gaulle.

M. Jean de Gaulle. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'agriculture, monsieur le secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, mes chers collègues, que la politique agricole commune doive être adaptée pour mieux atteindre les objectifs qui lui ont été assignés il y a plus de trente ans par le traité de Rome, et notamment la garantie d'un niveau de revenus équitable et décent à tous ceux qui vivent de l'agriculture, personne ne peut raisonnablement le contester.

Malheureusement, il est évident que le texte signé par Louis Mermaz il y a dix jours à Bruxelles ne réforme pas mais bouleverse bel et bien les fondements de la politique agricole commune au point d'aboutir à son démantèlement : d'ici à 1996, chute du prix indicatif du beurre, de la viande bovine, des céréales, mise en jachère de 15 p. 100 des terres arables de la Communauté. Quel rude coup pour les agriculteurs de notre pays !

C'est un coup d'autant plus violent qu'aucune véritable concertation n'a précédé l'accord du 21 mai.

Aucune concertation, d'abord, entre la Commission et le ministre de l'agriculture. Ce dernier s'est finalement contenté, après bien des contradictions et des ambiguïtés, d'avaliser les propositions formulées dès le mois de juillet 1991 par le commissaire européen à l'agriculture Mac Sharry, propositions qui ignorent totalement la vocation agricole de la France ainsi que ses capacités exportatrices. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Aucune concertation, ensuite, entre le Gouvernement et les organisations syndicales agricoles. Pourtant, le 29 septembre dernier, lors de la grande manifestation du monde rural à Paris, les paysans français ont montré qu'ils souhaitaient, dans le calme et la dignité, débattre de l'avenir de l'agriculture et des campagnes. Une fois de plus, ils n'ont pas été entendus par le Gouvernement. Aujourd'hui, ne nous étonnons pas s'ils se révoltent contre un accord rédigé loin d'eux, contre eux. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Aucune concertation, enfin, entre le Gouvernement et le Parlement français. Pourtant, le sujet dont nous débattons en ce moment aurait mérité que les représentants de la nation, interlocuteurs naturels des ruraux sur le terrain, soient associés d'une façon ou d'une autre à l'élaboration de la réforme de la politique agricole commune. Il n'en a rien été, et c'est d'abord pour cette raison que l'Assemblée nationale entend, ce soir, sanctionner et censurer le Gouvernement.

A cet égard, la censure ne constitue qu'un aperçu du grand débat que nous devons bien avoir un jour ou l'autre, dans cet hémicycle, sur l'agriculture et les perspectives d'avenir du monde rural, un monde rural abandonné depuis une décennie par le pouvoir socialiste. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est donc une réforme brutalement imposée, mais également une mauvaise réforme, à la fois radicale, hypocrite et dangereuse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

L'accord du 21 mai 1992 modifie profondément la nature de la politique agricole commune en ce qu'il fait désormais découler le revenu des paysans non plus des prix de leurs produits mais d'aides directes versées par les autorités communautaires.

La rupture est fondamentale : dans le premier cas, le paysan était considéré comme un producteur responsable, autonome, qui vivait du fruit de son travail et de son savoir-faire ; dans le second cas, le lien traditionnel, naturel, presque physique qui unit le paysan à sa terre est rompu. L'agriculteur perçoit des aides directes déconnectées de son effort de production. Les conséquences d'un tel schéma sont aisées à imaginer : déresponsabilisation, démotivation, assistantat, disparition de cet esprit d'entreprise qui a fait la prospérité de l'agriculture française.

M. Arnaud Lopercq. Et de la France !

M. Jean de Gaulle. Qui ne voit que la gestion de ce nouveau dispositif conduira à un modèle d'agriculture totalement administrée, qui n'est pas sans rappeler celui des agriculteurs ex-socialistes de l'Europe centrale et orientale, qui ont pourtant toutes fait faillite ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Loncle. C'est une mauvaise caricature !

M. Arnaud Lopercq. Les socialistes suivent le même modèle !

M. Jean de Gaulle. Quel paradoxe à l'heure où ces nouvelles démocraties sont justement à la recherche d'une autre régulation, à la fois libérale et concertée, dans le but de restructurer leur secteur agricole et plus largement leur économie !

En particulier, l'accord de Bruxelles précise que les aides à l'hectare seront variables selon des zones qui doivent être définies par les Etats membres. Ce système complexe et bureaucratique ne risque-t-il pas de provoquer d'énormes difficultés d'application, similaires à celles que nous avons connues pour la mise en œuvre des quotas laitiers ?

Comment l'administration pourra-t-elle contrôler un régime d'aides directes bénéficiant à plus de 9 millions d'agriculteurs de douze pays ?

Notre vision de l'activité agricole n'est donc pas celle du gouvernement socialiste. Personne ne s'en étonnera. Mais au-delà de cette divergence de fond, ce sont également les arguments avancés pour justifier le démantèlement de la politique agricole commune qui nous paraissent fallacieux et condamnationnels.

Ainsi, la réforme de la politique agricole commune aurait été décidée pour mettre un terme à une dérive financière du budget agricole de la Communauté. Quelle tromperie !

De 1988 à 1992, les dépenses agricoles communautaires ont été inférieures de 80 milliards de francs aux plafonds convenus en 1988 (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République*) et cela en dépit non seulement des conséquences de la réunification allemande, mais aussi de l'ouverture dans des conditions anarchiques et souvent frauduleuses des frontières de la Communauté aux importations de viande et d'animaux en provenance de l'Est. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Mieux, la part des dépenses agricoles dans le budget de la Communauté est passée de plus de 60 p. 100 il y a quatre ans à moins de 55 p. 100 dans le projet de budget pour 1993. C'est donc la preuve qu'il était possible, par des mesures souples et progressives, d'abaisser le coût et de corriger certains dysfonctionnements de la politique agricole commune sans mettre à mal un édifice agricole européen patiemment érigé depuis 1962.

Par ailleurs, si l'on en croit les calculs de la commission de Bruxelles, l'acceptation de la réforme par les Douze va réduire le coût de l'Europe verte de 42 à près de 39 milliards

d'ECU en 1997. Deuxième tromperie car, dès lors que le niveau de revenu des paysans n'est pas menacé - c'est du moins ce que nous promet M. Louis Mermaz -, tout indique que la substitution des aides directes aux prix comme base de la rémunération agricole aggravera substantiellement les charges de la politique agricole commune et donc les impôts supportés en dernier ressort par les contribuables français, pourtant déjà largement saturés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Le financement de la politique agricole commune deviendra donc rapidement insupportable, ce que M. Bérégovoy s'est bien gardé d'avouer mercredi dernier dans ce même hémicycle, à moins, évidemment, que le revenu des agriculteurs ne soit pas sauvegardé !

Ces derniers mois, à Bruxelles, des discussions très vives ont opposé les tenants de la compensation partielle aux partisans de la compensation intégrale de la baisse du revenu agricole par des aides directes. Les seconds l'ont finalement emporté, mais pour combien de temps ? Trois ans, cinq ans, dix ans ?

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Trois ans !

M. Jean de Gaulle. Il n'existe aucune garantie sur ce point essentiel.

Dès lors, ces fameuses compensations ne constituent-elles pas un piège temporaire destiné à tromper les paysans hostiles à l'accord du 21 mai ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Naturellement, une fois la réforme imposée, les aides directes seraient progressivement réduites, à la grande stupeur des organisations syndicales agricoles, qui n'auraient plus d'autre choix que de se heurter violemment, année après année, aux décisions budgétaires sans appel de la Commission des Communautés.

La réforme de la politique agricole commune est également présentée comme une mesure d'équité visant à mieux répartir les soutiens au profit des agriculteurs les plus démunis. Troisième tromperie !

Cet objectif ne sera évidemment pas atteint. Tandis que les aides compensatrices en faveur des céréales atteindront entre 270 et 400 ECU par hectare, soit 2 000 à 3 000 francs, celles en faveur des éleveurs de bovins ne s'élèveront guère au-dessus de 120 à 150 ECU par hectare, soit 900 à 1 100 francs. La proportion est donc de un à deux, voire de un à trois.

De surcroît, le caractère insuffisant de certaines aides compensatrices conduira les Etats membres prospères à les compléter par des aides nationales.

En particulier, le Conseil européen du 21 mai a décidé que l'Allemagne pourrait continuer à soutenir ses agriculteurs par le biais du remboursement forfaitaire de la TVA...

M. Arnaud Lepercq. C'est scandaleux !

M. Jean de Gaulle. ... ce qui représente une aide équivalente à 8,5 milliards de francs...

M. Bernard Pons. Eh oui !

M. Jean de Gaulle. ...soit 20 p.100 du revenu des producteurs allemands de lait ou de céréales et 50 p.100 de celui des producteurs de porcs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Monsieur le ministre de l'agriculture, vous êtes parfaitement lucide sur les conséquences du texte que vous avez paraphé à Bruxelles...

M. Arnaud Lepercq. C'est le plus grave !

M. Jean de Gaulle. ...mais vous n'osez pas avouer que le départ des 300 000 paysans français d'ici à l'an 2000 est voulu, souhaité, programmé par votre gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Jacques Chirac. C'est vrai !

M. Jean de Gaulle. Au fond, une telle attitude n'est pas nouvelle. Depuis longtemps, nous savons que le pouvoir socialiste tente de faire porter sur le secteur agricole la responsabilité de la stagnation économique. Quelle erreur d'opposer ainsi la France des villes à celle des campagnes !

Non ! mes chers collègues, ce n'est pas en sacrifiant les champs que l'on dopera les industries, et ce n'est pas en désespérant les paysans que l'on sauvera les ouvriers du chômage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Comment croire, par exemple, que la baisse des prix des produits agricoles aura une incidence concrète sur le portemonnaie de la ménagère, avec, à la clé, une relance de la consommation alimentaire ou des exportations ?

Mes chers collègues, dans le prix d'une baguette de pain vendue 3,40 francs, la matière première - le blé - n'entre en compte que pour vingt-cinq centimes environ, le reste étant prélevé par de multiples intermédiaires. Nos concitoyens ont d'ailleurs pu effectivement constater ce paradoxe en 1990 et 1991, s'agissant cette fois de la viande ovine et bovine.

Ce précédent n'a malheureusement pas empêché la France, dans le cadre des négociations du GATT, de lâcher la proie pour l'ombre en abandonnant son pouvoir agricole en échange d'hypothétiques compensations dans le domaine de l'industrie ou des services. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. Michel Cointet. C'est scandaleux !

M. Jean de Gaulle. N'est-il pas choquant, mes chers collègues, que les agriculteurs ou les éleveurs de notre pays soient ainsi les victimes désignées d'un troc naif à l'échelle planétaire ?

Les Etats-Unis - et, indirectement, quelques autres grands pays agricoles - ont certes toutes les raisons de se montrer satisfaits ; sans avoir octroyé la moindre concession, ils pourront bientôt récupérer les marchés, y compris en Europe, que la puissance agro-alimentaire communautaire leur avait subtilisés, combler ainsi une partie de leur énorme déficit commercial et détenir presque exclusivement l'« arme alimentaire ».

Oui ! il est incompréhensible que le gouvernement français cautionne cette politique de renoncement. Les Etats-Unis, malgré les énormes subventions versées à leur agriculture, ont réussi le tour de force de culpabiliser l'Europe des Douze, dans un contexte de concurrence agro-alimentaire pourtant mondiale, anarchique et exacerbée.

M. Olivier Dessault. C'est vrai !

M. Jean de Gaulle. Monsieur le ministre de l'agriculture, vous savez comme moi que les conditions d'une compétition saine et équitable en matière agricole ne sont pas et ne seront sans doute jamais réunies. La course folle après des prix dits « mondiaux » n'est-elle pas perdue d'avance ? Il existera toujours dans le monde un pays qui produira moins cher que la Communauté du fait de son niveau de développement économique et social. Faut-il pour autant céder à ce dumping international ? Faut-il renoncer à la puissance agro-alimentaire et à l'indépendance de l'Europe ? Faut-il tirer définitivement un trait sur l'aménagement et la préservation de nos paysages ? Je ne le crois pas.

C'est, hélas ! ce que vous avez commencé à faire, le 21 mai dernier, à Bruxelles. Et les conséquences d'une telle décision risquent fort, à terme, d'être dramatiques et irréversibles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

L'agriculture ou l'élevage ne sont pas des secteurs économiques comme les autres, qui pourraient être soumis aux aléas de la conjoncture ou aux tribulations erratiques du marché. Je le dis d'autant plus sereinement que je suis un partisan convaincu de la liberté économique. Mais cette liberté, il peut être parfois nécessaire de la réguler et de l'encadrer - toujours à bon escient.

Or, dans la mesure où elle permet l'occupation et l'entretien de 90 p. 100 du territoire français, l'agriculture s'apparente en fait à une activité d'intérêt commun, en tout cas irremplaçable et qui implique la solidarité de tous. En abaissant les prix des produits agricoles européens pour les rapprocher d'un hypothétique cours mondial, l'accord de

Bruxelles nie cette spécificité de l'activité paysanne et bat en brèche l'indispensable soutien qui doit s'exercer au profit du monde rural. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Lorsque, demain, les paysans français, à cause de cette réforme de la politique agricole commune, auront quitté par dizaines de milliers les campagnes, comment le Gouvernement écartera-t-il les menaces écologiques majeures qui ne manqueront pas d'apparaître ici ou là, en particulier dans les zones de montagne déjà fragilisées ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

En 1992, 40 p. 100 du territoire métropolitain se situe en dessous du seuil de dévitalisation et de désertification. Voilà la traduction spectaculaire et concrète du désengagement des gouvernements socialistes depuis dix ans en matière de développement rural !

M. Arnaud Loperq. Cela ne les intéresse pas !

M. Jean de Gaulle. Non ! l'agriculture n'est pas une activité économique comme les autres. Faut-il rappeler le rôle essentiel que jouent les paysans dans la mémoire collective de notre pays ?

M. Claude Bourdin. C'est banal !

M. Jean de Gaulle. Ce point n'est pas anecdotique, mon cher collègue. Durant des siècles, la paysannerie a construit, enrichi, protégé la France. Aujourd'hui, les agriculteurs, qui représentent 7 p. 100 de la population active, sont les dépositaires d'une tradition et d'une histoire qui nous concernent tous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

A l'heure où nos concitoyens cherchent désespérément des repères, ne serait-il pas dangereux de vouloir couper notre nation de son assise rurale ? Malheureusement, il est clair que l'accord du 21 mai 1992 va précipiter le déclin de la petite exploitation familiale, qui a constitué depuis des siècles le socle social, économique et éthique de toute l'Europe occidentale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Mes chers collègues, certains, sur les bancs de cette assemblée ou parmi les membres du Gouvernement, sont peut-être relativement insensibles à ce qui se joue silencieusement devant nos yeux, je veux dire la mort lente de nos campagnes. Que l'on me permette alors de développer une argumentation plus strictement économique et qui ira sans doute droit au cœur de M. le Premier ministre.

Les nouvelles orientations de la politique agricole commune, en condamnant des milliers d'exploitations, vont augmenter le nombre des chômeurs. Or ces chômeurs sont déjà au nombre de 2 897 000 dans notre pays, chiffre en augmentation de 1,4 p. 100 au mois d'avril 1992. N'est-ce pas déjà beaucoup trop ?

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que l'agriculture permet l'existence, en amont comme en aval, de multiples activités économiques,...

M. Bernard Pons. C'est vrai !

M. Jean de Gaulle. ...activités déterminantes pour le niveau de l'emploi, et, indirectement, l'animation des campagnes : machinisme agricole, engrais, industries de transformation, artisanat et commerce.

M. Olivier Dassault. Absolument !

M. Jean de Gaulle. Que deviendra ce tissu productif lorsque, demain, les paysans renonceront ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Arnaud Loperq. Ils iront à l'ANPE !

M. Jean de Gaulle. Oui ! l'agriculture constitue la base intangible du développement économique rural : aucune autre activité ne peut réellement se substituer à elle, pas même ce « tourisme vert » que certains présentent comme la panacée des campagnes défavorisées. Il faut le dire, mes chers collègues, avec fermeté : pas de campagnes sans paysans !

Chômage, monsieur le Premier ministre, mais aussi dégradation de la balance commerciale. La réforme de la politique agricole commune affaiblira le potentiel agricole de la France, réduira son traditionnel excédent agro-alimentaire et, à terme, engendrera des conséquences négatives sur le niveau de vie de l'ensemble des Français.

Les prémices de ce déclin sont d'ores et déjà perceptibles dans la réalité. Quelques chiffres : sur le premier semestre de 1991, le solde commercial agro-alimentaire français enregistre un recul de 6,8 milliards de francs par rapport aux excédents réalisés durant les six premiers mois de 1990 - 21,8 milliards de francs contre 28,6 milliards.

Les céréales, qui avaient rapporté 20,1 milliards de francs de janvier à juin 1990, ont reculé à 15,3 milliards durant la même période de 1991.

Les vins et spiritueux ont vu leur excédent perdre 2,7 p. 100, pour représenter 12,5 milliards de francs.

Enfin, le solde excédentaire des échanges de bovins et de viande bovine se contracte à 2 milliards de francs en juin 1991, contre 2,3 milliards de francs à la même époque, l'année dernière.

Globalement, c'est l'ensemble de l'excédent agro-alimentaire de la France qui chute de 51 milliards de francs en 1990 à 44 milliards de francs en 1991.

Ainsi, cette réforme de la politique agricole commune est une mauvaise réforme, qui fait peser de graves menaces sur les équilibres majeurs de notre pays, équilibres écologiques, sociaux ou économiques.

Il faut d'autant plus sanctionner le Gouvernement qui l'a entériné que ce bouleversement du système agricole communautaire ne s'imposait nullement : le maintien des principes originels de la politique agricole commune, éventuellement corrigés afin d'empêcher certaines dérives ou imperfections - ce qui a toujours été fait dans le passé, notamment lors du sommet européen de Bruxelles en février 1988 -, aurait parfaitement pu offrir à l'agriculture française et européenne des perspectives d'avenir. Quels sont ces principes ?

En premier lieu, il me semble que les prix doivent rester à la base du revenu agricole. Ces prix sont définis dans le cadre d'organisations de marché, et non par rapport à un pseudo-cours mondial, qui n'est que la somme des pratiques concurrentielles déloyales actuellement en vigueur au sein du commerce agro-alimentaire international.

Cela n'interdit pas, bien entendu, une politique souple et intelligente de maîtrise des productions grâce à une coopération responsable du monde agricole.

Mais cette politique ne peut pas répondre à des préjugés idéologiques ; elle doit être soucieuse des réalités géographiques, économiques et sociales des pays concernés et doit s'inscrire obligatoirement dans un plan international de partage équitable des marchés solvables.

Enfin, elle ne peut réussir que si les agriculteurs sont associés à son élaboration et à son application, comme cela a été le cas de 1960 à 1980 et de 1986 à 1988. Tout arrangement technocratique conçu sans la participation des paysans est voué à l'échec. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur de nombreux bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

En deuxième lieu, il est urgent que la notion de « préférence communautaire », sur laquelle s'est bâtie la puissance agricole européenne, soit remise à l'honneur. Les paysans de la Communauté sont évidemment disposés à prendre en compte les énormes difficultés économiques des pays de l'Est. Encore faut-il que les efforts soient accomplis par tous et que les solutions éventuelles de réchange ne soient pas *a priori* écartées, ainsi celle qui consiste à développer les échanges entre les pays de l'ancienne Union soviétique et ceux d'Europe centrale ou orientale.

En revanche, il me semble que certains accords d'autolimitation passés avec des puissances agricoles extra-européennes devraient être révisés. Est-il normal qu'à l'heure où les producteurs français de viande ovine connaissent une baisse des cours dramatique, la Communauté importe sur son territoire plusieurs centaines de milliers de moutons à bas prix en provenance par exemple de Nouvelle-Zélande ?

Inversement, l'agriculture européenne doit se préoccuper d'exporter dans des conditions spécifiques vers les marchés internationaux non solvables : impératif éthique, d'une part, car des milliers de personnes meurent de faim chaque jour dans le monde, notamment en Afrique ; impératif politique,

d'autre part, car l'Europe ne doit pas laisser aux Etats-Unis le monopole de l'arme alimentaire, au moment où la terre connaît une explosion démographique sans précédent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française, et sur quelques bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Notre pays, en particulier, n'a pas le droit de renoncer à sa vocation traditionnelle d'assistance et de coopération envers les pays en voie de développement.

M. Emmanuel Aubert. Très bien !

M. Jean de Gaulle. L'histoire, la morale, le rang de la France dans le monde, tout lui commande d'assurer une présence concrète et humanitaire dans les diverses régions du globe.

M. Philippe Vasseur. Très bien !

M. Jean de Gaulle. Pour ces multiples raisons, la décision prévue par l'accord de Bruxelles de mettre en jachère 15 p. 100 des terres arables de la Communauté, et donc de la France,...

M. Philippe Séguin. Est inadmissible !

M. Jean de Gaulle. ... me semble moralement scandaleuse et politiquement irresponsable ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie.*)

En troisième et dernier lieu, le développement de l'agriculture européenne passe par une politique réactivée de compensation des handicaps naturels dans les régions les plus fragilisées.

M. Michel Cointat. Absolument !

M. Jean de Gaulle. A ce propos, comment ne pas s'étonner que le montant des crédits disponibles pour la réalisation de l'objectif communautaire n° 5 b, « Promotion des zones rurales en difficulté », soit si faible, 2,8 milliards d'écus pour la période 1989-1993, ...

M. Philippe Séguin. Dérisoire !

M. Jean de Gaulle. ... sur un montant total de fonds structurels de plus de 60 milliards d'écus.

M. Patrick Ollier. Dérisoire, en effet !

M. Jean de Gaulle. Mes chers collègues, censurer le Gouvernement, c'est censurer une politique qui détruit sans autre forme de procès les trois piliers d'une véritable organisation agricole communautaire.

Mais ce n'est pas tout ! Ce que nous souhaitons également sanctionner ce soir, ce sont dix années d'inaction socialiste en matière d'agriculture, l'absence de toute politique nationale d'envergure en faveur du secteur agricole français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Pourtant, il est patent que les indispensables mutations de notre agriculture ne seront conduites à leur terme que si programme communautaire et action nationale se conjuguent intelligemment et durablement.

Ce que les gouvernements socialistes n'ont jamais fait, il faudra bien le faire un jour. Par exemple, réduire les charges financières et fiscales qui pèsent sur les exploitations agricoles. Par exemple, supprimer la taxe sur le foncier non bâti. Par exemple, aller au bout de la réforme des cotisations agricoles. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Et que dire des formidables enjeux de ces dix prochaines années que sont l'accompagnement des mutations démographiques, le renforcement de l'investissement et de la recherche, l'encouragement à la pluriactivité, le développement des productions agricoles non alimentaires ? A toutes ces questions essentielles pour l'avenir de l'agriculture et des campagnes françaises, force est de constater que le gouvernement socialiste n'apporte pas le plus petit commencement de réponse. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Au contraire, il privilégie la fuite en avant en entérinant un démantèlement de la politique agricole commune, dont notre pays n'a pas fini de supporter toutes les conséquences.

La réponse du groupe du Rassemblement pour la République est, quant à elle, très claire : c'est la censure du Gouvernement de Pierre Bérégovoy ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française, et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union du centre.*)

M. le président. Pour le groupe communiste, la parole est à M. Pierre Goldberg.

M. Pierre Goldberg. Monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, au moment où l'on veut engager notre peuple, sans le consulter, dans la voie de l'accélération de l'intégration européenne, vous venez de faire la démonstration, le 21 mai, à Bruxelles, de ce que serait l'Europe de Maastricht.

En effet, vous vous êtes rendu à cette négociation sans consultation préalable du Parlement, et vous avez accepté de modifier les règles de la politique agricole commune dans un sens négatif pour les agriculteurs, les ruraux et l'ensemble de la société, contre l'avis unanime des organisations syndicales et professionnelles.

Cette décision, extrêmement grave, a été prise à la majorité qualifiée, sans l'accord de l'un des pays, l'Italie.

Le traité de Maastricht, avec la création de l'union économique et monétaire, nous est présenté comme une nécessité pour renforcer nos économies, développer l'emploi, ou encore améliorer les conditions de vie des populations.

M. Arnaud Lopercq. Cela promet !

M. Pierre Goldberg. S'il est une catégorie sociale qui connaît les méfaits de l'intégration européenne, ce sont bien les agriculteurs. Ils ont fait d'importants efforts, consenti d'énormes sacrifices pour répondre à ce qui leur était demandé. Non seulement ils ont permis à la France, qui ne couvrirait que la moitié de ses besoins alimentaires, d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, mais ils ont permis à notre économie de dégager 50 milliards de francs d'excédent commercial. Ont-ils été récompensés par les politiques européennes et nationales ? Absolument pas ! Les prix à la production ont diminué de 30 à 50 p. 100 selon les secteurs, contribuant à abaisser les revenus d'un tiers depuis deux décennies.

Aucune des promesses faites il y a trente ans aux agriculteurs pour leur faire accepter le marché commun agricole n'a été tenue. Ce marché, présenté comme la chance de l'agriculture française, a conduit à favoriser les agricultures du nord de l'Europe à travers de multiples avantages monétaires, fiscaux, et des aides indues, telles que cette ristourne annuelle de 15 milliards de francs que perçoit l'Angleterre.

Loin d'être un contrepoids face aux Etats-Unis, ainsi que l'affirmaient les promoteurs du marché commun agricole, l'intégration européenne s'est faite en permanence sous leur dictée dans le cadre de négociations internationales du GATT qui, dès le départ, ont empêché l'application du principe de la préférence communautaire. Dès 1962, cette règle a été bafouée avec l'importation de soja américain !

Depuis le général de Gaulle, aucun des gouvernements qui se sont succédés n'a agit avec fermeté pour défendre nos intérêts nationaux et l'application stricte des principes fondateurs de la politique agricole commune. Au contraire, à chaque fois, les intérêts des agriculteurs français et européens ont été bradés sur l'autel des exigences américaines et, à chaque fois, les gouvernements français ont joué un rôle moteur dans ces capitulations successives.

Dès 1969, M. Giscard d'Estaing et M. Chirac ont créé les montants compensatoires monétaires qui ont considérablement pénalisé nos exportations...

M. Aïnin Bonnet. Exact !

M. Pierre Goldberg. ... et favorisé les importations des pays à monnaie forte.

M. Claude Bourdin. C'est vrai !

M. Pierre Goldberg. En 1980, l'élevage ovin a été sacrifié par MM. Giscard d'Estaing, Barre et Méhaignerie avec la signature du règlement communautaire ovin.

En avril 1984 ont été mis en place les quotas laitiers et, en mai, au sommet de Fontainebleau, les chefs d'Etat européens ont, sous la présidence de François Mitterrand, officialisé cette politique de réduction autoritaire de production et une pratique contraire à la règle de la solidarité financière en pérennisant la ristourne financière à la Grande-Bretagne.

Au mois de décembre de la même année, Michel Rocard signait le règlement communautaire viticole, attaque en règle contre notre viticulture.

Voilà, mes chers collègues, qui éclaire sur le contenu de la motion de censure déposée par les partis de droite. La rédaction de ce texte montre à la fois le peu d'enthousiasme de la droite à condamner cette réforme, puisqu'elle l'appelait de ses vœux, et son embarras face à une décision qui s'inscrit dans la logique du traité de Maastricht, qu'elle approuve au fond.

Dans la logique de l'accélération de l'intégration européenne contenue dans Maastricht, le pouvoir a participé à une nouvelle capitulation devant les Américains qui, non contents d'avoir obtenu une partie de ce qu'ils demandaient, réclament maintenant encore plus.

Il est tout à fait significatif que cet accord soit intervenu quelques jours après que le président de la Commission européenne, Jacques Delors, se fut rendu à la Maison-Blanche pour discuter de cette question avec George Bush.

M. Arnaud Lepercq. C'est significatif, en effet !

M. Pierre Goldberg. Manifestement, dans cette discussion, Jacques Delors n'a pas défendu les intérêts d'une Europe forte ; il s'est comporté comme le représentant d'une petite Europe, vassale des États-Unis.

Les décisions qui ont été prises sont d'une extrême gravité non seulement pour les agriculteurs et le monde rural, mais aussi pour la société et la planète dans son ensemble.

Pour les agriculteurs, avec une baisse des prix agricoles de 15 à 29 p. 100 selon les productions et la mise en friche de 15 p. 100 des terres cultivées, c'est la disparition de trois agriculteurs sur quatre que vous avez programmée.

Autrement dit, ce qui est programmé n'est rien d'autre qu'un véritable saccage de nos campagnes avec l'élimination de plusieurs centaines de milliers d'agriculteurs. On déplorera une nouvelle et grave accélération du chômage car des centaines de milliers d'emplois seront supprimés dans les industries liées à l'agriculture et les services publics, ce qui aura des conséquences en chaîne sur l'économie et la vie sociale, dans nos régions et nos communes rurales.

Pour essayer de faire accepter ces baisses de prix, le Gouvernement invoque des mesures de compensation de revenus. Celles-ci ne pourront pas empêcher la dégradation accélérée du revenu agricole et de l'emploi rural. En refusant de les garantir pour les années à venir, le ministre de l'agriculture a avoué lui-même qu'elles ne sont que provisoires.

D'autre part, les experts chiffrent à 10,5 milliards d'écus la somme nécessaire à cette compensation, alors que le budget n'en prévoit que 1,5 milliard. Autant avouer que cette compensation n'aura pas lieu !

L'expérience du sinistre règlement ovin, fondé sur ce principe, montre déjà que cet argument n'est rien d'autre qu'une imposture, puisque, pour cette production déficitaire, les aides directes ne compensent en rien le prix du marché, ridiculement bas.

M. Arnaud Lepercq. C'est vrai !

M. Pierre Goldberg. D'ailleurs, si une telle compensation était prévue, qui paierait ? Serait-ce les contribuables français, qui versent déjà 20 milliards de plus au budget communautaire que n'en reçoit leur pays et qui sont menacés d'une augmentation de leurs impôts d'un tiers avec l'application du traité de Maastricht ?

Enfin, cela pose une question beaucoup plus fondamentale car ce que réclament les agriculteurs, c'est recevoir une juste rémunération de leur travail et non pas pointer à une espèce de bureau d'aide sociale pour pouvoir survivre tout en contemplant le paysage de leur terre en friche ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste. - Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Les agriculteurs veulent travailler la terre pour nourrir les hommes, tout en entretenant les paysages. C'est une question d'éthique.

Or la réforme va encore favoriser les grands ateliers de type industriel qui surintensifieront encore leur production pour compenser la baisse des prix. Elle va encore favoriser la course au rendement dans les zones les plus riches alors que la situation s'aggravera dans les secteurs difficiles. Les productions seront délocalisées, pendant que certaines parties

du territoire seront stérilisées, en proie aux prédateurs de toutes sortes et aux incendies, qui coûtent la bagatelle de deux milliards de francs chaque année.

La seule manière d'avoir une agriculture développée, respectueuse de l'environnement, favorable à un aménagement harmonieux du territoire en l'occupant est l'agriculture familiale.

Il s'agit d'une question qui concerne la nation tout entière : il y va de la possibilité pour la France de conserver son indépendance alimentaire, qui serait tôt ou tard menacée par les réductions de productions. Déjà, nos déficits se creusent pour plusieurs denrées alimentaires.

Il s'agit aussi de la lutte contre le chômage dans une filière qui génère quatre millions d'emplois et qui permet un équilibre du territoire, de nos régions, le maintien des services publics, le respect des équilibres écologiques.

Il s'agit encore de la possibilité pour la France de développer une grande politique de coopération et d'amitié entre les peuples.

Or ce que vous préparez, c'est l'affaiblissement de la France et une société invivable dans laquelle on pousse certaines zones à la désertification, alors que 90 p. 100 de la population seraient concentrés sur 10 p. 100 du territoire, dans des métropoles urbaines en proie à la désindustrialisation génératrice de chômage et de mal-vie pour les familles.

Il s'agit enfin d'une grave question qui concerne l'avenir de l'humanité. En effet, la capitulation en rase campagne...

M. Philippe Séguin. « Rase campagne », c'est le mot !

M. Pierre Goldberg. ... dont le Gouvernement portera la lourde responsabilité devant l'histoire est totalement contraire à la construction d'une Europe solidaire, généreuse vis-à-vis des peuples du Sud et de l'Est. Elle est au contraire un instrument de mise en concurrence des travailleurs de la terre entre eux, de surexploitation, de pillage de leur travail sur fond de guerre économique, alors que près d'un milliard d'hommes et de femmes souffrent de malnutrition.

En effet, le non-respect du principe de la préférence communautaire conduit à l'abaissement des prix chez nous, et favorise le pillage du travail des paysans du tiers monde que les multinationales à dominante américaine obligent à produire des cultures d'exportation au détriment des cultures qui servent à leur propre alimentation pour rembourser une dette qui grossit sans cesse des taux d'intérêt imposés par le FMI, et qui les étouffe un peu plus chaque jour en aggravant dans ces parties du monde la famine - ce sont 40 000 enfants qui meurent quotidiennement.

Monsieur le Premier ministre, combien d'enfants, de femmes et d'hommes sont morts de faim depuis l'ouverture de ce débat ? On a peine à évoquer cette question.

A la vérité, seules les multinationales de l'agro-business à dominante américaine tireront bénéfice de l'accord de Bruxelles.

En signant cet accord, on a commis un acte d'une extrême gravité, je le répète, contre la nation et les peuples. Il répond à un objectif, que je n'hésite pas à qualifier de criminel, des États-Unis, qui ont décidé, voilà plus de vingt ans, de se doter d'une arme terrible, l'« arme alimentaire ». Ils n'en font d'ailleurs même pas mystère, puisqu'un ancien secrétaire américain à l'agriculture l'a avoué avec cynisme en déclarant : « La nourriture est une arme, elle est maintenant un de nos principaux outils de négociation. » C'est encore le bureau de recherche politique de la CIA qui ne s'est pas caché pour proclamer que « dans un monde plus froid et beaucoup plus affamé, les États-Unis, qui ont le monopole de l'exportation alimentaire, se donneraient un pouvoir tel qu'ils ne l'ont jamais eu auparavant ».

Le débat dans le cadre des négociations du GATT ne porte donc pas, comme on tente de nous le faire croire parfois, sur la nécessité de réguler les échanges : il s'agit pour les États-Unis de défendre leurs puissantes multinationales et de se donner les moyens de régenter le monde.

Dans ce contexte, il est tout à fait effarant que la CEE aille en permanence au devant des exigences américaines. On est bien loin d'une simple discussion sur le niveau des tarifs douaniers : la question agricole et alimentaire est l'objet d'un enjeu décisif pour l'avenir de l'humanité ! Le rôle de la France devrait être de placer le débat au niveau où il doit se situer.

Quels sont les problèmes qui se posent ? Tout simplement ceux de la sécurité alimentaire.

Vous décidez de réduire les productions au moment même où la FAO lance un véritable cri d'alarme et demande que la production alimentaire mondiale soit doublée pour faire face aux besoins d'une planète qui comptera de 8 à 10 milliards d'individus. A-t-on jamais songé à la manière dont la stabilité et l'équilibre du monde serait assuré avec 7 à 8 milliards d'individus en proie à la famine et à la malnutrition ?

Au moment même où se tient le sommet de Rio, a-t-on songé que l'agriculture est un facteur essentiel au maintien des équilibres écologiques planétaires, à condition d'imposer un autre type de développement et un autre type de relations entre le Nord et le Sud ?

L'importance de ces enjeux appelle le développement de relations fraternelles, de coopérations, et non la domination des multinationales et des Etats-Unis.

Dans ces conditions, le GATT est-il toujours le lieu approprié pour traiter de ces défis d'avenir ? La France ne devrait-elle pas prendre l'initiative d'une grande conférence internationale où les pays du Sud pourraient discuter d'égal à égal avec les pays industrialisés, afin d'organiser de manière équitable les marchés internationaux, de revaloriser les prix des matières premières agricoles, de faire respecter scrupuleusement la préférence communautaire, et tout cela pour établir les conditions du développement agricole dans toutes les régions du monde, en tenant compte des spécificités de chaque pays et de chaque continent, au lieu de pousser sans cesse ce dogme de l'ultra-libéralisme destructeur des économies, des équilibres sociaux, et facteur de pauvreté et de famine ?

La France s'honorerait de prendre de telles initiatives, au lieu de céder aux pressions américaines.

M. Alain Griotteray. C'est vrai !

M. Pierre Goldberg. Vous-même, monsieur le ministre de l'agriculture, partagez cette analyse à la fin de l'été dernier puisque, dans une note du 5 septembre 1991, vous écriviez à propos du projet MacSharry : « La logique de ce projet, qui vise à répondre à la pression exercée par les Américains sur le marché européen en s'adaptant aux prix de *dumping* du marché mondial plutôt qu'en faisant respecter la préférence communautaire, constituerait un abandon caractérisé du mandat de négociation au GATT confié à la Commission le 6 novembre 1990, et dont les points essentiels visent à obtenir le rééquilibrage des importations de produits de substitution aux céréales et la défense de la préférence communautaire ».

Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis pour accepter, le 21 mai 1992, ce que vous refusiez neuf mois plus tôt ?

M. Arnaud Lopercq. *That is the question !*

M. Pierre Goldberg. Est-ce la frénésie « maastrichtoise » ? Avez-vous songé au risque grave que vous faites ainsi courir à nos populations avec le GATT, bras armé des Etats-Unis, doublé d'une défense commune européenne arrimée aux mêmes Etats-Unis par l'intermédiaire de l'OTAN, dans une Europe supranationale où le droit de veto de la France et les clauses de sauvegarde existantes seraient supprimés ?

Ne voyez-vous pas que vous ligotez la France et son peuple ?

Evidemment, nous n'avons pour notre part jamais proposé le maintien de la politique agricole commune telle qu'elle fonctionnait, et dont j'ai fait la critique. Des réformes positives sont nécessaires. Mais le moyen de défendre et de développer l'agriculture, de défendre la vie rurale, de préserver les équilibres écologiques réside dans l'application stricte du principe de la préférence communautaire.

L'application de ce principe permettrait de réaliser 40 milliards d'économie dans le budget agricole de la CEE pour augmenter les prix à la production sans incidence pour les consommateurs.

La mise en application de cette orientation jumelée avec des mesures de justice à l'intérieur de la Communauté permettrait d'obtenir un prix minimal intracommunautaire par produit tenant compte des coûts de production et indexé sur l'évolution de ceux-ci.

Une juste réforme de la politique agricole devrait permettre de progresser vers plus de justice avec la suppression des disparités entre agriculteurs et entre régions. Ainsi, il faut en finir avec le système actuel qui fait qu'il est versé quatre fois

plus d'aide par exploitation de type industriel importatrice de produits de substitution aux céréales qu'aux exploitations familiales.

Il faut mettre en œuvre un nouveau type de développement agricole, plus économe en moyens de production, moins dépendant de l'étranger, et respectueux de l'environnement. Loin de conduire au repli ou à l'isolement, ces propositions constituent le moyen de développer une grande politique de coopération et d'aides aux pays en voie de développement. Dans le même temps, l'application de ce principe serait un élément de la mise en place d'un nouvel ordre économique et politique mondial, fondé sur la souveraineté des nations, la coopération mutuellement avantageuse et la réduction des dépenses d'armement en faveur du développement.

Si notre pays doit agir en Europe et dans le monde pour imposer une telle politique agricole, il faut aussi, dans notre pays même, prendre des mesures nationales, notamment en abaissant les charges de production, en diminuant les taux d'intérêt au niveau de l'inflation - ce qui est possible quand le Crédi agricole annonce, pour la quatrième année consécutive, un bénéfice annuel supérieur à quatre milliards de francs - et en augmentant les aides à l'installation des jeunes et à la coopération, en particulier aux CUMA.

L'application de l'ensemble de ces propositions peut être le moyen de défendre et de développer l'atout agro-alimentaire français avec un réseau dense d'exploitations familiales et la coopération qui valorise et structure l'ensemble du territoire.

L'emploi passe aussi par le développement rural, avec la création d'emplois productifs en agriculture, dans l'industrie, dans les services utiles aux populations, et par la défense du commerce et de l'artisanat. Cela implique une augmentation importante des crédits destinés à l'aménagement du territoire, ainsi qu'à l'aide aux collectivités locales. Cela passe aussi par le maintien des services publics, comme l'école, la poste, la gare.

Ces propositions permettraient d'inverser les tendances négatives actuelles. Elles sont à l'opposé des décisions prises à Bruxelles le 21 mai. Elles sont conformes à l'aspiration des peuples à construire une Europe de nations libres et souveraines, une Europe sociale, démocratique, pacifique et solidaire.

La réforme de la politique agricole commune, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en place de l'Union économique et monétaire de Maastricht, est totalement contraire à ces objectifs : c'est l'Europe de l'abandon national, pour satisfaire les exigences américaines !

Cet acte, antinational, qui préfigure le traité de Maastricht, renforce encore notre opposition à celui-ci et nous incite à redoubler d'efforts pour obtenir que notre peuple soit consulté par référendum.

S'agissant d'un acte qui met en cause aussi gravement un des secteurs essentiels de notre économie et qui porte préjudice à l'ensemble de la société, les députés communistes sont décidés à utiliser tous les moyens à leur disposition pour le mettre en échec.

Vous pouvez encore, monsieur le ministre de l'agriculture, remettre en cause la signature de la France. Nous vous proposons qu'un débat approfondi ait lieu au Parlement et que M. le Président de la République se rende au sommet de Lisbonne avec le mandat de remettre en cause cet accord désastreux, en y opposant son droit de veto, et que la discussion sur la réforme de la PAC reparte sur de nouvelles bases, avec la volonté de résister aux pressions américaines, de faire respecter la préférence communautaire et de progresser vers la justice et l'équité à l'intérieur de la CEE.

Le groupe communiste n'a pas la possibilité de déposer sa propre motion de censure. Que les choses soient claires : il en aurait déposé une s'il avait eu le nombre de députés requis !

M. Arnaud Lopercq. Et le nombre d'électeurs !

M. Pierre Goldberg. De ce fait, nous sommes contraints de voter celle déposée par les groupes de droite (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste) pour mettre en échec le dangereux accord de Bruxelles. Nous ne le faisons pas de gaieté de cœur, car nous sommes les adversaires connus et résolus de cette droite qui partage avec vous le bilan négatif de la politique agricole commune et la volonté d'aller encore plus loin avec le traité de Maastricht. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Notre geste a la signification d'une opposition résolue à l'intégration européenne contenue dans Maastricht, qui serait la mise en œuvre d'une politique de droite.

Une véritable politique de gauche - pour laquelle une majorité existe dans cette assemblée et pour laquelle, également, nous sommes toujours disponibles - nécessite au contraire de refuser la réforme de la PAC telle qu'elle est envisagée, ainsi que le traité de Maastricht, et de défendre la souveraineté, l'identité nationale, les intérêts de notre peuple et de notre pays, ainsi qu'une politique de coopération et de solidarité vis-à-vis du tiers monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. le président. Pour le groupe socialiste, la parole est à M. Yves Tavernier.

M. Philippe Vasseur. Ça va être dur ! On compatit !

M. Arnaud Lepercq. Quel rôle ingrat !

M. Yves Tavernier. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, curieuse motion de censure !

M. Bernard Pons. Curieuse ?

M. Yves Tavernier. Incapable de définir une approche commune sur le devenir de l'Europe, l'opposition tente de masquer ses contradictions par une opération de diversion. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Mme Christine Boutin. Ce n'est pas vrai ! Cela n'a rien à voir !

M. Yves Tavernier. Le texte qui nous est soumis s'attache à des questions de forme et de concertation.

M. Arnaud Lepercq. Les agriculteurs diront si c'est de la forme !

M. Yves Tavernier. Il n'évoque aucun des problèmes de fond que pose la mutation de l'Europe agricole. Quoi de plus naturel ? Le débat sur Maastricht a montré que l'opposition était en désaccord sur l'essentiel.

M. Maurice Doussat. Vous n'étiez pas là !

M. Arnaud Lepercq. Le problème n'est pas là ! Il s'agit aujourd'hui de l'agriculture !

M. Yves Tavernier. Alors, comment pourrait-elle parler d'une même voix de l'agriculture...

M. Philippe Vasseur. Eh si !

M. Arnaud Lepercq. Ecoutez donc !

M. Yves Tavernier. ... élément moteur de l'intégration européenne depuis plus de trente ans ?

M. Jean-Paul Charlé. Allez voir ce qu'en pensent les agriculteurs de l'Essonne !

M. le président. Mes chers collègues, vous avez écouté les orateurs précédents dans un bon climat ; cela pourrait continuer...

M. Arnaud Lepercq. Les orateurs précédents étaient guidés par le bon sens !

M. Yves Tavernier. La motion de censure n'esquisse aucune autre politique alternative à celle qui a été arrêtée. La droite veut-elle une libéralisation de l'économie agricole, ainsi que le souhaitent les Etats-Unis et leurs alliés dans le cadre des négociations du GATT ?

M. Arnaud Lepercq. Leurs alliés, ce sont les socialistes français !

M. Yves Tavernier. Défend-elle, au contraire, le système de soutien des prix complété par un mécanisme incitatif de mise en jachère des terres ? Un tel système conduit, chacun le sait, à une baisse continue des prix, assortie du paiement d'une taxe de coresponsabilité et à la stérilisation de surfaces de plus en plus importantes.

Affirmer que la réforme de la politique agricole commune n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les organisations professionnelles relève d'une amnésie coupable.

M. Philippe Vasseur. Allez le leur dire !

M. Yves Tavernier. Depuis plus de dix-huit mois, tous les congrès, colloques et autres séminaires du mouvement professionnel paysan portent sur ces thèmes et associent les partenaires gouvernementaux et politiques à leur réflexion.

Depuis des années, la réforme de la PAC est à l'ordre du jour. Les accords du 21 mai ne doivent rien au hasard ; ils répondent à une impérieuse nécessité.

En effet, depuis la signature du traité de Rome, les agriculteurs français et européens se sont métamorphosés. Pierre angulaire de la construction européenne, la politique agricole commune fut inventée pour des raisons politiques. Il s'agissait d'arrimer l'Allemagne à l'Europe. Il s'agissait aussi d'assurer l'indépendance alimentaire des six pays fondateurs qui émergeaient à peine de la grave pénurie causée par la Seconde Guerre mondiale.

M. Arnaud Lepercq. En 1960 ?

M. Yves Tavernier. A cette époque, les campagnes françaises abandonnaient les oripeaux de l'ordre éternel des champs pour épouser le monde moderne. Au discours idéologique sur les vertus de l'exploitation familiale, gardienne des valeurs de l'Occident chrétien, succédait l'hymne au progrès technique, à la rentabilité et à la productivité.

En quarante ans, cette révolution autant économique que culturelle a bouleversé la vie quotidienne dans les fermes, la structure de l'espace rural et la place de l'économie agricole dans l'économie nationale.

M. Alain Bonnet. Tout à fait !

M. Yves Tavernier. Les résultats de cet immense effort d'adaptation ont été remarquables. Largement déficitaire au début des années 60, la balance commerciale française des produits alimentaires est devenue chroniquement excédentaire. En trente ans, la productivité du travail dans l'agriculture a quadruplé et le nombre des agriculteurs a été réduit des deux tiers.

M. Emmanuel Aubert. Pas grâce à vous !

M. Yves Tavernier. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt notre collègue de Gaule. A l'entendre, l'exode agricole aurait commencé en 1981, se serait arrêté en 1986 pour reprendre en 1988. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Jean-Paul Charlé. Ce n'est pas ce qu'il a dit !

M. Emmanuel Aubert. Non, il n'a jamais dit cela !

M. Yves Tavernier. A ce point, la caricature atteint des sommets et ne convainc personne. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Arnaud Lepercq. Vous écoutez mal !

M. Jean-Paul Charlé. Parlez-nous donc du revenu des agriculteurs !

M. Yves Tavernier. Cette mutation s'est faite dans le cadre et sous la protection de la Communauté économique européenne, qui assurait l'écoulement de la production à des prix garantis.

Beaucoup d'agriculteurs, se sentant ainsi protégés, ont cru en la pérennité d'un système qui leur semblait immuable. Ils se sont endettés pour produire encore plus, sans s'apercevoir que le marché était saturé, que les stocks devenaient insupportables et que les modes de vie des consommateurs avaient changé.

Il est vrai que trop de responsables politiques ont eu à leur égard une attitude conservatrice afin de ménager leur clientèle électorale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Paul Charlé. Quelle autocritique !

M. Yves Tavernier. Les promesses sans contenu et l'immobilisme ont atteint leur apogée...

M. Jean-Paul Charlé. Et c'est vous qui parlez d'immobilisme !

M. Yves Tavernier. ... en 1986, lorsqu'un ancien dirigeant syndical est devenu ministre de l'agriculture.

Plusieurs députés du groupe socialistes. Eh oui ! Quelle catastrophe !

M. Yves Tavernier. M. Vasseur nous a montré qu'il était au fond nostalgique de ce temps-là !

M. Arnaud Lopercq. M. Guillaume connaissait les problèmes, lui !

M. Pierre Lequiller. Demandez aux agriculteurs s'ils ne sont pas nostalgiques de ce temps-là !

M. Yves Tavernier. M. Guillaume avait expliqué aux agriculteurs que leurs malheurs provenaient des seuls technocrates de Bruxelles.

Et pourtant, entre 1986 et 1988, le miracle ne s'est pas produit, la crise s'est aggravée,...

M. Alain Bonnet. C'est bien vrai !

M. Yves Tavernier. ...et les agriculteurs sont sortis de cette période amers et désabusés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est faux !

M. Arnaud Lopercq. Vous les avez ruinés !

M. Philippe Vasseur. Ne prenez pas vos désirs pour des réalités !

M. Yves Tavernier. Beaucoup d'agriculteurs comprennent aujourd'hui qu'il n'est plus possible de continuer à dépenser des sommes considérables - 32 milliards d'ECU, soit 240 milliards de francs - sans changer de politique, alors que le revenu des agriculteurs baisse, que les marchés se dégradent et que les stocks s'accumulent.

Ils comprennent qu'il faut mettre fin à un système qui attribue - vous n'en avez pas parlé, messieurs, et pour cause - 80 p. 100 des soutiens publics à 20 p. 100 seulement des producteurs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Michel Cointat. Et aux intermédiaires !

M. Arnaud Lopercq. Les agriculteurs jugeront !

M. Gabriel Kasperait. Vous n'êtes pas au courant, monsieur Tavernier !

M. Yves Tavernier. Cette prise de conscience conduit au désarroi. Les agriculteurs se sentent pris dans une nasse, prisonniers de leurs dettes et de leurs choix économiques. Il est de la responsabilité du Gouvernement et de sa majorité...

M. Jean-Louis Goasduff. Il n'y aura plus de majorité ce soir !

M. Yves Tavernier. ...de leur offrir des objectifs nouveaux et des raisons d'espérer. Telle est la raison d'être des accords du 21 mai, qui doivent permettre de « préserver le revenu des agriculteurs, améliorer la productivité des produits agricoles, offrir de nouveaux débouchés et favoriser une meilleure occupation de l'espace rural ».

M. Jean-Paul Charlé. C'est exactement le contraire !

M. Pierre Mazeaud. C'est un non-sens total !

M. Emmanuel Aubert. N'importe quoi !

M. Yves Tavernier. Nous savons que notre secteur agricole exporte 25 p. 100 de ce qu'il produit et que, sans le débouché européen, nos campagnes seraient encore plus menacées.

M. Arnaud Lopercq. Ce serait difficile !

M. Yves Tavernier. Mais nous ne pouvons accepter que seule la loi du marché régule l'activité agricole. Cela se traduirait par une réduction considérable du nombre des exploitations et par la désertification de régions entières.

Alors, comment préserver une agriculture forte et exportatrice dans la Communauté,...

M. Pierre Mazeaud. Oui ! Dites-le nous !

M. Yves Tavernier. ...regagner des parts de marché, conserver la préférence communautaire, maintenir le revenu des producteurs et mieux gérer l'espace rural ?

Vous affirmez, monsieur le Premier ministre, que l'accord de Bruxelles répond à ces exigences et que, pour l'essentiel, la voix de la France a été entendue. Alors, ouvrons le dossier honnêtement !

M. Pierre Mazeaud. Ah !

M. Yves Tavernier. Les prix des céréales communautaires vont baisser de 29 p. 100 en trois ans. On comprend l'inquiétude des producteurs. Mais cette baisse sera intégralement compensée pour maintenir leurs revenus.

M. Arnaud Lopercq. Mon œil ! Comme depuis trois ans !

M. Yves Tavernier. Il convient de préciser que, dans le cadre des anciennes règles, le prix du quintal de blé aurait baissé de 6 p. 100 pour la campagne 1992-1993.

M. Arnaud Lopercq. Il a baissé de 20 p. 100 depuis quatre ans !

M. Yves Tavernier. La suppression de la taxe de responsabilité lui permettra d'augmenter de 2 p. 100, soit de 2 francs par quintal.

M. Arnaud Lopercq. Vous ne serez plus là pour le voir !

M. Jean-Paul Charlé. Et les friches ? Moins 15 p. 100 de terres !

M. Yves Tavernier. Les engagements pris montrent qu'entre 1992 et la campagne 1995-1996 le prix à la tonne diminuera de 1 p. 100. La poursuite du système actuel des stabilisateurs aurait réduit les prix de plus de 15 p. 100.

Le revenu des agriculteurs sera également préservé grâce à l'indemnisation de la jachère sans limitation de surface, contrairement au projet du commissaire MacSharry.

Plus important encore, les terres mises en jachère pourront être utilisées pour des cultures à usage industriel.

M. Alain Calmat. Très bien ! Le diester !

M. Yves Tavernier. Ainsi, la production de céréales et de colza pour la production d'éthanol ou de diester bénéficiera de l'indemnisation accordée au gel des terres. De cela, jusqu'à maintenant, personne n'a parlé ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Alain Calmat. Absolument ! Le diester, c'est Mermaz, ce n'est pas Guillaume !

M. Arnaud Lopercq. Ne vous fâchez pas !

M. Yves Tavernier. Il est enfin essentiel que soit réaffirmé le principe de la préférence communautaire. La différence de prix à hauteur de 45 écus entre le prix indicatif et le prix de seuil assurera une protection suffisante.

La baisse du prix des céréales, compensée par des aides directes, va inciter l'agriculteur à mieux calculer ses coûts de production. Elle donnera à notre agriculture une plus forte compétitivité sur les marchés mondiaux. *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Pierre Mazeaud. Ce n'est pas pensable !

M. Jean-Paul Charlé. Ce n'est pas vrai !

M. Robert-André Vivien. Ne dites pas n'importe quoi !

M. Pierre Mazeaud. Notre agriculture ne sera plus compétitive !

M. Yves Tavernier. Cette baisse du prix des céréales favorisera un meilleur équilibre de l'offre et de la demande. La réforme ne change rien au régime des quotas laitiers.

M. Pierre Mazeaud. Voilà !

M. Yves Tavernier. Ah ! les quotas laitiers ! Rappelez-vous, mes chers collègues, que, lorsqu'ils ont été institués, nous avons entendu, de ce côté-ci de l'Assemblée *(L'orateur désigne la droite de l'hémicycle)*, comme aujourd'hui, des bruits divers et forcés.

M. Jean-Louis Goasduff. De ce côté-ci, il y a les défenseurs des agriculteurs ! Vous, vous les faites sombrer !

M. Yves Tavernier. Or, aujourd'hui, il n'est pas d'agriculteur qui rejette les quotas laitiers *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République)* car ils ont permis de sauver l'essentiel de l'agriculture française.

M. Jean-Paul Charlé. C'est faux !

M. Michel Cointat. Venez à Fougères ! Je vous invite amicalement ! Vous expliquerez cela aux agriculteurs !

M. Pierre Mazeaud. Allez dans la vallée d'Abondance ! Dans celle de Morzine !

M. Yves Tavernier. L'accord de Bruxelles peut permettre au marché de la viande bovine de sortir d'une crise prolongée et dramatique due à une surproduction croissante.

La forte augmentation de la prime à la vache allaitante, l'attribution d'une nouvelle prime au bénéfice des élevages extensifs sont autant de mesures favorables à l'élevage français.

M. Arnaud Lepercq. Ce n'est pas vrai ! Vous n'avez pas fait les calculs !

M. Robert-André Vivien. Il ment honteusement !

M. Alain Bonnet. Ce que dit M. Tavernier vous gêne !

M. Arnaud Lepercq. L'extensification, c'est de la foutaise !

M. Yves Tavernier. Ce plan s'inspire très largement des propositions formulées par les professionnels eux-mêmes.

M. Pierre Mazeaud. C'est inexact !

M. Yves Tavernier. La réforme répond également à des exigences de justice sociale.

M. Gabriel Kesperleit. Vous êtes un plaisantin !

M. Yves Tavernier. Elle sera plus favorable aux exploitations situées dans les zones les moins favorisées. Celles-ci verront leur revenu garanti par les aides directes à l'hectare alors que, jusqu'à présent, elles subissaient les effets des stabilisateurs sans avoir toujours la possibilité d'augmenter leur rendement pour compenser la baisse des prix.

Par ailleurs, les petites exploitations seront exonérées de l'obligation de geler une partie de leurs terres.

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. Yves Tavernier. Vos conseurs, monsieur le Premier ministre, déplorent que la réforme de la politique agricole commune ne participe pas d'une vision plus globale d'aménagement de notre espace. Je regrette qu'une myopie par trop partisane leur interdise d'appréhender le projet dans toute son ampleur.

M. Pierre Mazeaud. Vous avez dit myopie ?

M. Yves Tavernier. La politique actuelle de soutien des prix en fonction des volumes de production bénéficiait aux gros producteurs et aux régions les plus favorisées.

M. Paul Dhaille. Eh oui !

M. Yves Tavernier. A terme, l'agriculture céréalière allait se réduire au Bassin parisien et l'élevage au Grand Ouest, le reste de la France rurale étant voué à la désertification.

M. Alain Bonnet. Tout à fait !

M. Pierre Mazeaud. Hélas !

M. Yves Tavernier. Seules auraient échappé au désastre quelques régions d'horticulture spécialisée.

En remplaçant l'aide aux produits par des aides aux producteurs...

M. Arnaud Lepercq. Le RMI !

M. Jean-Paul Charlé. Vous faites couler tous les autres !

M. Yves Tavernier. ... nous encourageons l'extensification, c'est-à-dire une meilleure gestion de notre espace agricole, et nous favorisons un meilleur équilibre social du monde rural.

M. Jean-Paul Charlé. C'est faux !

M. Yves Tavernier. Complétant ce dispositif, la réforme comporte une série de mesures en faveur de la protection de l'environnement : l'encouragement aux agriculteurs limitant l'utilisation d'engrais et de pesticides, l'encouragement aux agriculteurs entretenant les terres abandonnées, une aide de 700 écus par hectare pour le gel sur vingt ans de terres utilisées à des fins écologiques.

Enfin, compte tenu du déficit considérable de la Communauté en bois, un ensemble très important d'aides est prévu en faveur du boisement des terres agricoles.

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. Alain Calmat. Excellent !

M. Arnaud Lepercq. Foutaise !

M. Yves Tavernier. Ainsi, la réforme de la politique agricole commune prendra mieux en compte le rôle de l'agriculteur dans l'entretien de l'espace rural tout en garantissant le revenu des producteurs et en améliorant la compétitivité de l'agriculture européenne.

Il était nécessaire que l'Europe communautaire mette ainsi de l'ordre chez elle et parle enfin un même langage pour qu'elle soit capable de résister efficacement aux intolérables pressions américaines...

M. Arnaud Lepercq. Il ne comprend même pas ce qu'il dit !

M. Yves Tavernier. ... dans le cadre des négociations du GATT. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Paul Charlé. Quel aveu !

M. Yves Tavernier. Les dispositions arrêtées renforcent la solidarité entre les Douze et il sera désormais plus difficile aux Américains de jouer de nos divisions à leur seul et unique profit. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Paul Charlé. Quel aveu !

M. Yves Tavernier. Monsieur le Premier ministre, la politique agricole commune ne peut répondre à toutes les questions que se posent les agriculteurs. La mise en œuvre du plan d'adaptation de l'agriculture qui a été adopté en novembre 1991 et vise à alléger les charges pesant sur le secteur agricole et à renforcer son dynamisme conditionne la crédibilité que la paysannerie française accorde à l'ensemble de la politique agricole, y compris à son volet communautaire. C'est pourquoi je regrette les lenteurs administratives dans la mise en œuvre du programme des préretraites.

M. Arnaud Lepercq. Et elle n'est pas finie !

M. Philippe Vasseur. Tout n'est donc pas parfait !

M. Yves Tavernier. C'est pourquoi aussi j'interroge le Gouvernement sur sa volonté de réformer la taxation du foncier non bâti. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Philippe Vasseur. Ah ! Quand même !

M. Jean-Paul Charlé. Ça fait trois ans que nous le demandons !

M. Philippe Vasseur. Il va peut-être voter la censure !

M. Yves Tavernier. Cette mesure, vous le savez, conditionne toute politique d'extensification des productions.

M. Robert-André Vivien. M. Charlé l'a demandé avant vous !

M. Yves Tavernier. C'est pourquoi la réforme du régime des calamités agricoles...

M. Arnaud Lepercq. Ce sont les socialistes, la calamité !

M. Yves Tavernier. ... et l'aide à l'installation des jeunes ...

M. Pierre Mazeaud. Où ils iront, les jeunes ?

M. Jean-Louis Gossuff. Ce ne sont pas des kamikazes !

M. Yves Tavernier. ... constituent des priorités que le budget de l'agriculture pour 1993 devra prendre en compte. Ces mesures nationales d'accompagnement doivent renforcer les effets positifs de la réforme de la politique agricole commune.

Contrairement aux allégations des rédacteurs de la motion de censure, ces mesures existent. Les socialistes demandent qu'elles soient mises en œuvre avec détermination et célérité.

M. Emmanuel Aubert. Et aveuglement !

M. Yves Tavernier. Le financement de la réforme de la politique agricole commune va coûter cher au budget communautaire.

M. Arnaud Lepercq. Bien sûr !

M. Jean-Paul Charlé. Et vous ne serez pas là pour payer la note ! Vous, vous hypothéquez l'avenir !

M. Yves Tavernier. Le plafond des dépenses augmentera de 25 milliards d'ECU en 1992 à 39,5 milliards d'ECU en 1997, soit une progression de plus de 35 milliards de francs français. Voilà pourquoi il est pour le moins surprenant d'entendre ces mesures qualifiées de « désastreuses ». *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Louis Goasduff. C'est pourtant le cas !

M. Yves Tavernier. A l'évidence, ceux qui tiennent de tels propos ne se préoccupent guère de l'intérêt des agriculteurs français *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République)*, et ils utilisent, comme à l'accoutumée, les inquiétudes de ces derniers à des fins qui leur sont étrangères.

M. Pierre Mazeaud. Ils sont contents les agriculteurs, c'est sûr !

M. Robert-André Vivien. Oui, et allez donc leur dire ça, monsieur Tavernier !

M. Yves Tavernier. Pour notre part, nous considérons que la question essentielle porte sur les modalités de versement des aides, sur le contrôle des procédures et sur la garantie de leur maintien dans le temps.

Nous demandons la plus grande souplesse possible pour limiter les pesanteurs administratives.

M. Arnaud Lapercq. Ce n'est pas possible d'entendre ça !

M. Yves Tavernier. Nous demandons que les aides directes au revenu soient modulées dans un souci de justice sociale. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

L'efficacité économique ne doit pas seulement comporter des rentes de situation, mais répondre à une exigence d'équité.

M. Arnaud Lapercq. On se croirait au petit catéchisme !

M. Yves Tavernier. C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que la réforme sera acceptée par les agriculteurs et par l'ensemble des Français.

M. Jean-Louis Goasduff. Ils ne l'acceptent pas du tout !

M. Robert-André Vivien. Écoutez donc M. Goasduff, monsieur Tavernier !

M. Yves Tavernier. Il doit être dit avec force que les aides publiques à l'agriculture ne font pas des agriculteurs des assistés.

M. Pierre Mazeaud. Qu'en faites-vous précisément, si ce n'est des assistés ?

M. Yves Tavernier. Ces aides sont la contrepartie légitime du travail accompli par les paysans pour la nation. Il leur est demandé de nourrir les Français, de contribuer à l'équilibre de notre balance extérieure...

M. Arnaud Lapercq. Et vous les mettez au régime !

M. Yves Tavernier. ... et d'entretenir notre patrimoine naturel.

Cette mission, essentielle au maintien de notre équilibre de vie, a un coût. Il est normal que la collectivité nationale paie à son juste prix le service rendu.

M. Jean-Paul Charlé. Ce n'est pas ce que vous faites !

M. Yves Tavernier. Il est préférable d'utiliser l'argent public pour financer la compétitivité des entreprises et soutenir le revenu des producteurs, plutôt que de le consacrer, comme c'est le cas actuellement, à stocker ou à détruire des productions difficilement vendables sur les marchés extérieurs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Certes, le système retenu maintient encore des inégalités. Il devra évoluer en concertation avec l'ensemble de la profession. Il a, dans l'immédiat, l'immense avantage de la transparence.

M. Jean-Paul Charlé. Que ferez-vous quand il n'y aura plus de stocks ? Et les réserves alimentaires, alors ?

M. Yves Tavernier. Monsieur le Premier ministre, les socialistes s'enorgueillissent d'avoir été les premiers dans l'Histoire à proposer un plan d'ensemble en faveur de la payannerie. C'était sous le gouvernement du Front populaire, avec la création de l'Office du blé.

M. Eric Raoult. Archaïque !

M. Jean-Paul Charlé. L'office du non-blé !

M. Yves Tavernier. Aujourd'hui, avec la réforme de la politique agricole commune, ils donnent aux agriculteurs français des perspectives d'avenir et des raisons d'espérer, à la condition de leur expliquer et de dialoguer avec eux.

M. Pierre Mazeaud. Dialoguer, c'est précisément ce qui n'a pas été fait !

M. Alain Bonnet. Mais si !

M. Yves Tavernier. J'observe que les dirigeants professionnels nationaux souhaitent gérer avec le Gouvernement la mise en œuvre de cette réforme. Le Gouvernement y est prêt. Voilà pourquoi il peut compter sur le soutien ferme et offensif des socialistes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Philippe Vasseur. Il n'y a pas de quoi s'en vanter !

M. Pierre Mazeaud. C'est le scoop de la soirée ! On ira dire ça aux agriculteurs !

M. Robert-André Vivien. Soutien suicidaire !

M. le président. Si M. Mazeaud et M. Vivien veulent bien se taire...

M. Robert-André Vivien. Mais, monsieur le président, les propos de M. Mazeaud enrichissent le débat ! *(Sourires.)*

M. le président. Pour le groupe de l'Union du centre, la parole est à M. Ambroise Guelléc.

M. Ambroise Guelléc. Quel contraste, le 22 mai dernier, à l'annonce de la réforme de la politique agricole commune : à l'optimisme, voire à l'enthousiasme agressif du ministre de l'agriculture, répondaient les réactions de vive déception et de colère lucide des responsables professionnels.

Quant à la représentation nationale, elle essayait d'évaluer les conséquences réelles du nouveau dispositif décidé à Bruxelles. Cela lui était d'autant plus difficile que, douze jours après, le flou qui entoure l'accord et les multiples interrogations qu'il suscite ne sont aucunement dissipés.

En réalité, nous sommes face à des démarches aux motivations profondément différentes :

M. Jean-Paul Charlé. Très bien !

M. Ambroise Guelléc. Par la voix du ministre de l'agriculture, le Gouvernement s'adresse à l'opinion publique, au-dessus de la tête des agriculteurs.

Il prend appui sur le problème lancinant des surproductions non maîtrisées et les injustices supposées des mécanismes de soutien des prix.

C'est, bien sûr, le rapport fameux des 80 p. 100 des dépenses publiques profitant à 20 p. 100 des agriculteurs, ceux qui, ne manquent pas d'ajouter certains, ont les exploitations les plus importantes. Et M. Tavernier, bien entendu, vient de reprendre cet argument.

M. Philippe Vasseur. Démagogie !

M. Yves Tavernier. Je l'ai repris parce que c'est vrai.

M. Ambroise Guelléc. Le Gouvernement annonce des temps nouveaux où, tout à la fois, on ne gaspillera plus, on respectera l'environnement, on produira et on vendra mieux et moins cher, tout en garantissant le revenu des agriculteurs et une occupation harmonieuse de l'espace rural communautaire.

C'est la solution miracle : transformer les aides aux produits en aides à l'exploitation agricole. Constatons que le message a été pesamment formulé et abondamment relayé, même si nos paysans y ont vu, une nouvelle fois, l'expression d'un mépris abyssal à leur égard. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Le monde agricole, lui, est abasourdi, déstabilisé, désorienté. Non pas qu'il soit réellement surpris : il savait que la PAC devait être réformée et contribuait activement, depuis de longs mois, par sa réflexion, à la préparation d'une nouvelle politique.

Il savait bien, également, que la trame de la réforme serait constituée directement des propositions du commissaire européen Mac Sharry, même s'il entendait, de congrès en assemblée générale, le ministre de l'agriculture affirmer solennellement qu'il s'opposerait au projet de la Commission de Bruxelles, qu'il imposerait une solution plus conforme aux intérêts de nos agriculteurs et de notre agriculture.

M. Philippe Vasseur. Quel reniement !

M. Ambroise Guellec. Mais les réactions unanimement négatives de nos agriculteurs me semblent procéder de deux origines : la réforme est aussi brutale dans son annonce que floue dans son contenu et, surtout, dans ses conséquences ; s'y ajoutent les multiples questions sur sa mise en œuvre et les mesures d'accompagnement indispensables, en même temps que l'impression sinistre de se voir sacrifiés à d'autres intérêts - je fais allusion, bien sûr, à la discussion du GATT sur le commerce international.

A ce propos, monsieur le Premier ministre, est-il exact que M. Delors, lors de sa récente rencontre avec M. Bush, répondant à l'exigence américaine de voir l'Europe réduire ses exportations agricoles de 24 p. 100, se serait engagé sur une réduction de 18 p. 100 ?

Les conséquences en seraient graves pour l'agriculture européenne, pour celle de notre pays, surtout, et, au-delà, pour toute notre économie rurale.

M. Jean-Paul Charié. Le Premier ministre répondra !

M. Ambroise Guellec. Plus profondément, on décèle chez les agriculteurs le sentiment diffus, mais poignant, que cette réforme aura des conséquences incalculables sur l'organisation de la vie agricole et rurale. N'est-ce pas le début de la chronique de la fin annoncée des paysans français ? Ils se sentent pris dans une logique implacable : d'un côté, les entrepreneurs, voire les industriels de l'agriculture, qui sauront utiliser à la fois les opportunités du marché et les diverses possibilités de mobilisation des aides publiques ; de l'autre, des cantonniers communautaires, pour lesquels l'acte de produire sera devenu secondaire...

M. Jean-Paul Charié. Voilà le danger !

M. Ambroise Guellec. ... rémunérés principalement par des primes, qui grossiront la cohorte des assistés, à la fois marginaux et encadrés par la puissance publique. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe de l'Union du centre.)

M. Tavernier disait tout à l'heure que tout cela se faisait dans le calme. Je lui répondrai : peut-être, mais c'est le calme de ceux qui ne peuvent plus s'exprimer.

M. Jean-Paul Charié. Absolument !

M. Jean-Louis Gosdoff. Ils vont le faire dans les jours qui viennent. Et nous serons avec eux !

M. Ambroise Guellec. Il est vrai que la PAC de 1962 était monolithique dans sa conception, avec ses prix garantis, ses restitutions et ses prélèvements. A l'inverse du système américain, par exemple, elle ne pouvait être modifiée de manière progressive afin de s'ouvrir à l'extérieur sans perdre sa logique ou sans que les effets pervers constatés au fil des années ne s'accroissent encore : incapacité de réguler les volumes de production par les prix, méfaits de la course à l'intensification sur l'environnement, déprise accélérée de vastes régions.

La position française sur cette réforme obligée, au moins depuis que les discussions du GATT ont été engagées, a ainsi varié du refus obstiné à l'ambiguïté entretenue - c'était encore le cas, monsieur le ministre de l'agriculture, dans votre discours au congrès de la CNMCCA à Nantes, le 7 mai dernier -, puis à l'enthousiasme final.

Pourquoi n'avoir pas engagé à temps, avec les partenaires professionnels et politiques, l'évaluation des conséquences à partir d'hypothèses dont la probabilité s'accroissait au fil des jours ? C'est cette faute véritable à l'égard du monde agricole qui nous conduit aujourd'hui à demander à l'Assemblée de censurer le Gouvernement (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République*), afin que le

débat soit repris sur des bases cohérentes et dans la transparence, et que soient définies d'urgence les mesures d'accompagnement qui sont indispensables. (*Applaudissements sur les mêmes bancs*).

Une brève analyse de l'accord s'impose, ne serait-ce que pour en évaluer les zones d'ombre, nombreuses, et les incertitudes.

A côté des fortes réductions du soutien des marchés, l'élément essentiel, à notre sens, en est l'instauration d'un régime d'aides directes généralisées destinées à la compensation - que l'on suppose intégrale - des revenus des agriculteurs. Ce dispositif introduit des changements formidables dans le secteur des céréales et des protéagineux, provoquant des interférences inévitables et fortes avec d'autres secteurs. A-t-on évalué, à cet égard, les risques de déplacement géographique de certaines productions animales et les risques de prolifération de nouveaux projets, du type de celui de M. Pohlman ? L'agriculture et l'industrie agroalimentaire représentent des gisements d'emploi quasi exclusifs dans de nombreuses régions.

M. Louis Le Pensec. La solution ?

M. Ambroise Guellec. La solution n'est sûrement pas dans les formules de M. Pohlman, et je pense que M. Le Pensec en est d'accord avec moi, ou alors vraiment je n'y comprends plus rien du tout ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République*.)

M. Philippe Vasseur. Dans l'Essonne, Pohlman, chez Tavernier !

M. Ambroise Guellec. Ou alors peut-être qu'à Mellac nous verrons surgir une installation de ce type. Mais je n'irai pas à l'inauguration, monsieur Le Pensec !

Nous disons : gare aux déséquilibres en cascade et au déclenchement de la mécanique infernale de la triple délocalisation qui laisse nos campagnes exsangues, celle de la production agricole, celle des industries de main-d'œuvre, celle de la matière grise. Nous en savons tous les dangers. En a-t-on pesé les risques ?

A l'annonce de la réforme, les premiers calculs font apparaître d'énormes écarts dans les soutiens aux agriculteurs. Il faut le savoir. Tel exploitant en zone de grande culture percevra dix fois plus que l'éleveur de vaches allaitantes en zone défavorisée, si la compensation intégrale est appliquée. Ces perspectives conduisent déjà certains agriculteurs ou centres de gestion à élaborer des logiciels pour optimiser les niveaux de production et de gel des terres. Peut-on le leur reprocher ? Comment évitera-t-on la chasse organisée aux primes ?

M. Jean-Paul Charié. Exact ! Bonne question !

M. Ambroise Guellec. Chacun aura noté que le nouveau dispositif adopté à Bruxelles porte sur une période de trois ans.

Cependant, nous savons aussi que le problème de son financement n'est pas réglé. Son coût donne d'ailleurs lieu à des évaluations variables, mais souvent plus élevées que celles de la PAC actuelle. S'il en était bien ainsi, comment l'opinion percevrait-elle la distribution généralisée de primes ? L'attribution « d'aides à la personne »,...

M. Jean Auroux. Proposée par M. Barre !

M. Ambroise Guellec. ... déjà largement pratiquée en d'autres domaines, plus particulièrement depuis quelques années, représente le plus souvent une aide sociale.

En sera-t-il de même ici, alors qu'aucune limitation de surface ou de capacité à produire ne semble envisagée ?

De plus, les agriculteurs s'interrogent sur la pérennité du financement communautaire au-delà des trois ans d'application du nouveau régime. Les mises en accusation seraient d'autant plus vives que le coût sera plus élevé. Des garanties formelles sont, à cet égard, indispensables.

Et que dire de la lourdeur de la bureaucratie et du poids de l'encadrement administratif qu'appelle la gestion des dispositifs de soutien ? Outre sa perception négative par l'opinion, il contient les ferments de fonctionnarisation de l'activité économique agricole et de déresponsabilisation des agriculteurs.

Dès à présent, il convient de noter des différences sensibles entre l'accord du 21 mai et les propositions de M. Mac Sharry, et de souligner que, si les calculs sont bien faits, la

réforme devrait moins pénaliser les revenus que le premier projet. Cependant, elle laisse sans réponse des questions fondamentales.

Elle introduit ou accentue le déséquilibre entre culture et élevage, au détriment de ce dernier, et, de surcroît, elle n'introduit aucun choix en matière de politique d'élevage entre des formules extensives, prônées dans les discours, et les systèmes intensifs, tant décriés, mais pourtant si nécessaires à notre appareil productif.

Jusqu'à quel point pourra-t-il y avoir, à partir de cette réforme, renationalisation des politiques, avec les risques inhérents de distorsions entre les Etats membres ? Les niveaux auxquels se prendront les décisions ainsi que les solutions retenues seront loin d'être neutres. Ainsi, pour les céréales, le choix du rendement national comme référence pour le calcul des primes conduit à une politique de redistribution entre régions plus ou moins performantes. Le choix du rendement régional ou, plus encore, du rendement départemental accentue, au contraire, la sélection en accroissant les écarts de compétitivité.

Il n'est pas apporté de réponse à ce risque majeur d'aggravation encore plus rapide des disparités. Si rien n'est fait, l'on constatera la nouvelle progression des régions d'agriculture performante, capables de s'accommoder de prix des denrées proches des prix mondiaux, en s'appuyant sur de confortables systèmes de primes compensatrices. Les zones défavorisées resteront défavorisées, et si les primes permettent le maintien en place d'une génération de gardiens de la nature et du territoire rural, le départ de cette génération ne laissera place qu'au vide.

C'est alors l'éclatement du monde agricole qui s'annonce. Or des parades efficaces existent, telles celles mises en place par nos voisins allemands en 1984 et récemment reconduites. Nous pourrions aussi opérer un allègement de la TVA ou sa reprise pour l'alimentation de fonds régionaux destinés à corriger les disparités, à pallier les handicaps structurels, à élaborer sur le terrain des politiques contractuelles agriculture-environnement, associant agriculteurs, Etat et collectivités locales.

Des mesures d'accompagnement sont annoncées, mais l'on n'en connaît pas grand-chose, si ce n'est des orientations vagues sur la prise en compte de l'environnement - et ce ne sont pas les mises en jachère, monsieur Tavernier, les plantations de forêts ou encore des programmes structurels dans les régions défavorisées qui suffiront.

M. Yves Tavernier. Blablabla !

M. Ambroise Guellec. Blablabla inscrit dans l'accord.

M. Jean-Louis Gosduff. Tavernier, venez faire un tour en Bretagne, vous verrez si c'est du blablabla.

M. Pierre Mazeaud. Il ne sait pas où c'est, la Bretagne !

M. Jean-Louis Gosduff. Qu'il se fasse accompagner par Le Pensec ! *(Sourires.)*

M. Ambroise Guellec. Depuis plusieurs années, nous affirmons l'urgence de mesures sur les plans fiscal et social. Les très modestes allègements de la taxe sur le foncier non bâti, ou les modestes provisions pour investissements venant en déduction des charges sociales, récemment consentis à notre demande réitérée, ne sont pas à la dimension des problèmes rencontrés.

D'ailleurs, M. Tavernier l'a très bien dit tout à l'heure, et nous en étions tout à fait d'accord.

M. François Loncle. Il est excellent, M. Tavernier !

M. Ambroise Guellec. De même, les retards excessifs dans la publication des textes d'application du régime de préretraite sont insupportables et ne permettent pas d'engager les importantes restructurations qui devraient en découler. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Il faudra bien que tous ces dossiers soient à nouveau ouverts, et vite. Le débat, en effet, ne porte pas seulement sur la réforme de la PAC mais, bien au-delà, sur la place de l'agriculture en France et en Europe.

Le consommateur européen qui consacrait, à l'origine de la PAC, 30 p. 100 de son budget à son alimentation, n'en dépense plus que 16 p. 100, dont environ le quart seulement

revient au producteur. De tels gains de productivité n'ont pu être acquis que grâce à d'immenses efforts de nos agriculteurs au cours de ces trois décennies.

Pour que cette réforme, que nous savons irréversible, se mette en œuvre dans des conditions acceptables, il faut que des perspectives restent offertes aux agriculteurs, et notamment aux jeunes. Comme nous, ils croient à l'Europe de Maastricht, celle de la solidarité, de l'initiative et de la responsabilité, et non celle de la bureaucratie envahissante et de l'assistanat généralisé. Pas celle, non plus, de l'assujettissement aux intérêts de l'agriculture américaine, à la suite des interminables négociations du GATT.

Ils veulent passer leur vie d'homme et d'agriculteur dans un espace vivant et dynamique. Pour cela, ils demandent que s'arrête, ou au moins se ralentisse, le nouvel exode rural, avec cette formidable reconcentration des intelligences et des moyens dans la région parisienne et, à un plus faible niveau, dans les grandes métropoles régionales.

M. Jean-Paul Charié. Très bien !

M. Alain Bonnet. C'est vous qui, pendant trente ans, avez conduit la politique de l'exode !

M. Ambroise Guellec. Où est la politique volontaire d'aménagement de notre territoire rural, dont les assises du monde rural, engagées de façon désordonnée et précipitée au niveau départemental, ne permettront pas même de définir les premiers contours ?

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, le Gouvernement fait de l'immobilisme sa politique. Et quand les pressions extérieures dépassent sa capacité de résistance à bouger, comme pour la réforme de la PAC, il fait sien le principe : « Puisque cet événement nous dépasse, feignons d'en avoir été l'organisateur. »

L'opposition n'en est pas dupe, pas plus que le monde agricole. Le vrai débat que vous avez manqué, il devra se tenir avec tous les partenaires de l'agriculture et du monde rural. Nous serons prêts à le conduire, dans l'esprit qui permit le succès des lois de 1960 et 1962. *(« Très bien ! » et applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Pierre Bérégovoy, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, après avoir écouté attentivement les signataires de la motion de censure, je continue de m'interroger sur leurs objectifs.

M. Jean-Paul Charié. Servir les agriculteurs !

M. le Premier ministre. Censurer la réforme de la politique agricole commune ? C'est ce que vous venez de répéter, ce n'est pas ce que vous aviez écrit. Nulle critique de cette réforme dans le texte de la motion ! Quoi qu'on en dise, elle n'était pas contestée dans son principe, et j'en ai trouvé confirmation, à l'instant, dans les propos de M. Guellec, que je remercie pour le ton dont il a usé.

M. Pierre Mazeaud. Et les autres ?

M. Pierre Mauger. C'est un appel du pied !

M. le Premier ministre. Que vous reste-t-il alors à censurer ? La brutalité de l'annonce, la prétendue absence de concertation, la prétendue absence de mesures nationales d'accompagnement ? Est-ce là tout ce que vous reprochez au Gouvernement ?

Mme Muguette Jacquaint. C'est déjà pas mal !

M. le Premier ministre. En vérité, après avoir écouté avec la plus extrême attention MM. de Garlle, Vasseur et Guellec, je me demande si la mise en place de la politique agricole n'est pas apparue à certains d'entre vous comme le moyen de colmater les brèches que le débat européen a ouvertes dans vos rangs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du Centre.)*

M. Gabriel Kasperelt. Argument misérable !

M. Arnaud Loperq. Allez donc à la campagne !

M. Jean-Louis Gosduff. Parlez-en aux agriculteurs !

M. le Premier ministre. Mesdames et messieurs les députés, je déplore cette attitude ; l'agriculture française mérite, en effet, un grand débat.

M. Jean-Paul Charié. Montrez-le !

M. Arnaud Lopercq. Vous êtes maître de l'ordre du jour !

M. Jean-Louis Goeduff. Mais vous avez refusé d'organiser ce débat !

M. le Premier ministre. Les agriculteurs s'interrogent ; certains sont inquiets, et depuis longtemps.

Je comprends cette inquiétude et le Gouvernement a la volonté d'y répondre calmement, avec le souci d'entendre le message des organisations professionnelles agricoles avec lesquelles le fil d'un dialogue positif n'a jamais été rompu.

M. Arnaud Lopercq. Il n'y aurait donc pas de problème agricole ? Ce n'est pas leur point de vue ! Vous avez les oreilles bouchées !

M. le Premier ministre. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Le Gouvernement aurait été brutal dans cette annonce ? C'est inexact et chacun peut en juger. Voilà dix-huit mois que les ministres de l'agriculture négocient pour modifier la proposition de la Commission et du commissaire Mac Sharry. Chacun peut mesurer - cela vient d'ailleurs d'être dit - que cette proposition initiale de la Commission a été profondément modifiée...

M. Jean-Paul Charié. Non ! Sur de petits détails !

M. le Premier ministre. ... et souvent à l'initiative de la France, qu'il s'agisse de l'ampleur des baisses de prix des céréales, des mesures pour l'élevage, la production laitière et le maïs ou de l'indemnisation de la jachère.

Voilà dix-huit mois que M. Louis Mermaz consulte et écoute les organisations agricoles, informe le Parlement et répond - je ne dirai pas chaque semaine, mais très souvent - aux questions que vous lui posez à juste titre.

M. Philippe Vasseur. Il ne nous écoute pas !

M. Jean-Paul Charié. Ou il nous trompe !

M. le Premier ministre. Concertation hier, concertation demain : ...

M. Pierre Mazeaud. Une fois que c'est fait...

M. le Premier ministre. ... sur de nombreux points, l'accord définit un canevas et laisse aux Etats une grande liberté de mise en œuvre. Nous y avons veillé ; nous userons de cette liberté dans la mise en œuvre de ce qui vient d'être décidé.

M. Jean-Paul Charié. C'est trop tard !

M. le Premier ministre. La réforme de la politique agricole commune entre en vigueur dans un an. Elle s'étale sur trois ans. Cela nous laisse beaucoup de temps.

M. Arnaud Lopercq. Trois ans !

M. le Premier ministre. Nous mettrons à profit ce délai pour élaborer, en concertation avec la profession, les modalités d'application les plus favorables aux agriculteurs français, comme l'ont recommandé M. Tavernier et après lui M. Guéllac, qu'il s'agisse des compensations céréalières ou des primes à l'élevage.

M. Jean Auroux. Très bien !

M. le Premier ministre. M. Mermaz a reçu tout de suite les organisations professionnelles. Celles-ci ont exprimé leurs préoccupations, formulé des revendications. Elles ne se laissent pas aller, mesdames et messieurs les députés, à l'esprit d'hostilité systématique que j'ai trop entendu se manifester aujourd'hui.

M. Alain Bonnet et Mme Marie Jacq. C'est vrai !

M. le Premier ministre. Vous avez voulu connaître leurs réactions. Je vais vous lire celle de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles dans son bulletin de mai, qui porte le numéro 50.

M. Jean-Paul Charié. Ne tronquez pas !

M. le Premier ministre. « Si ce compromis » - la FNSEA reconnaît qu'il s'agit d'un compromis - « se caractérise par son côté disparate » - vous voyez que je lis tout - « sa philo-

sophie d'ensemble souligne néanmoins que la Communauté a finalement préféré, face au libéralisme d'abord envisagé par la commission, faire le choix rassurant de la stabilité. En effet, dit la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles...

M. Jean-Paul Charié. Elle l'a dit quand ?

M. Robert-André Vivien. Avant l'accord !

M. le Premier ministre. ... « l'association de baisses de prix et d'aides compensatoires adossées à des références historiques de productions ou de surfaces devrait avoir pour première conséquence de figer les équilibres intracommunautaires actuels, au moins jusqu'à l'aboutissement de la réforme en 1997. »

M. Jean-Paul Charié. Et que dit la FNSEA aujourd'hui ?

M. Michel Coïntat. Nous vous transmettrons la lettre que nous avons reçue ce matin monsieur le Premier ministre !

M. le Premier ministre. Messieurs, ce texte est parfaitement clair. Ce n'est pas moi qui l'ai écrit, et ce n'est pas M. Mermaz. Vous mettez en cause par vos interruptions la déclaration d'une organisation syndicale responsable à laquelle vous avez fait pourtant référence à plusieurs reprises. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Pierre Mazeaud. Ils sont très contents, les agriculteurs ! Ils sont ravis !

M. Jean-Paul Charié. Lisez-nous ce que cette organisation déclare aujourd'hui !

M. le Premier ministre. Pour conclure sur ce point, je souligne qu'il y aura encore de nombreux rendez-vous avec les organisations syndicales agricoles. M. Mermaz les reverra, je les recevrai moi-même.

Mais laissons là, mesdames et messieurs les députés, la forme, les apparences de votre motion, et venons-en, comme vous m'y avez invité, au fond du débat et donc à ce qui préoccupe les agriculteurs.

Première de vos affirmations : la réforme démantèlera la politique agricole commune. C'est inexact. Les prix garantis baissent, mais le système de garantie de prix demeure. Des primes sont créées pour compenser les baisses de prix. Il en existait déjà pour le bœuf, pour le mouton, pour le blé dur, pour le tabac. C'est un moyen efficace de soutenir le revenu sans recourir à des prix excessifs.

Il fallait changer la politique agricole commune pour la maintenir. Le monde de 1992 - certains d'entre vous l'ont dit - n'est pas celui de 1962. A l'époque, l'Europe était déficitaire ; elle ne produisait pas assez. Elle est devenue excédentaire et les stocks d'intervention se sont accumulés.

M. Arnaud Lopercq. Pourquoi ?

M. le Premier ministre. Nous voulions maintenir la liberté de produire - pas de quotas à la production - et rétablir la capacité de vendre plus - pas de quotas à l'exportation. C'est ce que M. Mermaz a obtenu avec le soutien du Gouvernement.

Deuxième affirmation : le revenu des agriculteurs baissera. C'est inexact.

M. Arnaud Lopercq. Ah bon ?

M. le Premier ministre. Les baisses de prix sont fortes mais progressives, et elles seront intégralement compensées.

M. Jean-Yves Chamard. Pour combien de temps ?

M. le Premier ministre. En outre, la taxe de responsabilité sur les céréales créée à l'été 1986, qui correspondait à une baisse de prix non compensée, est supprimée tout de suite, c'est-à-dire un an avant l'entrée en vigueur de la réforme.

M. Jean-Paul Charié. Pour combien d'agriculteurs ?

M. le Premier ministre. En conséquence, pour la campagne 1992-1993, le revenu des producteurs de céréales devrait augmenter de 2 p. 100.

Le revenu des éleveurs augmentera aussi, du fait de la baisse du coût de l'alimentation animale et de la forte augmentation de la prime à la vache allaitante. Nous avons obtenu le double de la proposition de la Commission ; la prime passera de 600 à 1 200 francs par vache dès 1993 pour les élevages extensifs.

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. Jean-Paul Charié. Il n'y aura plus de vaches !

M. le Premier ministre. A titre d'exemple, une exploitation de cinquante vaches allaitantes, comme il en existe beaucoup, en particulier dans le Massif central, verra son revenu augmenter de 4 000 francs par an.

M. Jean-Paul Charié. Mensonge !

M. Arnaud Lopercq. Combien en prendra la MSA ?

M. le Premier ministre. Oui ! mesdames et messieurs les députés, nous continuons à défendre le revenu agricole comme nous l'avons toujours fait. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean-Paul Charié. Quel aveu !

M. le Premier ministre. Les chiffres ne trompent pas. Le revenu agricole avait baissé de près de 2,5 p. 100 par an entre 1973 et 1981. Il a progressé de 2,5 p. 100 par an depuis 1981. Voilà la vérité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Paul Charié. Vous confondez revenu de l'agriculture et revenu des agriculteurs ! Et vous le savez bien !

M. le Premier ministre. Troisième affirmation : les agriculteurs deviennent des assistés. C'est inexact.

M. Pierre Mazeaud. En somme, tout va bien !

M. le Premier ministre. Les agriculteurs ont toujours été aidés et c'est juste, quoi qu'en pensent ceux qui estiment que l'Etat ne doit rien faire dans l'économie et dont nous mesurons tout au long de ce débat les contradictions. Les agriculteurs resteront aidés, mais l'aide, en effet, sera mieux orientée.

M. Arnaud Lopercq. Elle sera administrée !

M. le Premier ministre. L'aide servait à augmenter les prix. Elle poussait à la baisse de la consommation, et donc à l'accumulation d'excédents de plus en plus coûteux à exporter. On produisait trop, on vendait mal. L'aide servira à baisser les prix ; elle incitera à la reprise de la consommation et permettra de produire non plus pour l'intervention, mais pour le marché. L'aide était concentrée sur les grandes exploitations. Elle sera mieux répartie entre les grandes cultures et l'élevage, entre les régions riches et les régions défavorisées. (*M. Alain Calmat applaudit.*)

M. Jacques Chirac. Non !

M. Jean-Paul Charié. Ce n'est pas vrai !

M. Michel Cointat. C'est l'inverse !

M. Robert-André Vivien. Il n'y a que Calmat pour applaudir cette calamité !

M. le Premier ministre. Ainsi, comme l'a justement relevé M. Tavernier, la réforme de la politique agricole commune, en même temps qu'elle favorisera un meilleur équilibre de l'offre et de la demande, permettra une répartition plus juste des aides à l'agriculture.

M. Jean-Louis Goasdouff. C'est faux !

M. le Premier ministre. Quatrième affirmation : nos campagnes vont être désertées. Ce n'est pas exact. Le système des prix élevés - vous le savez comme moi - encourageait la concentration de la production intensive dans les régions les plus riches et poussait à produire plus avec moins de terres, moins d'hommes, plus d'endettement et plus de produits importés. La réforme avantage l'élevage extensif...

M. Arnaud Lopercq. Ce n'est pas vrai, refaites vos calculs !

M. le Premier ministre. ...qui consomme plus d'herbe, donc plus de terres, et elle prépare une agriculture moins polluante et moins endettée.

M. Jean-Paul Charié. Désertique !

M. le Premier ministre. Il y a bien sûr la question difficile du gel des terres.

M. Arnaud Lopercq. Des milliers de brebis en moins dans la Vienne !

M. le Premier ministre. Un agriculteur répugne à mettre ses terres en jachère et les Français ne veulent pas de campagnes en friche.

M. Arnaud Lopercq. Pourtant, c'est ce que vous leur donnez !

M. Pierre Mazeaud. Déjà les serpents arrivent ! (*Sourires.*)

M. le Premier ministre. Ce sentiment largement exprimé, je le partage. C'est pourquoi nous avons demandé que l'on soit dispensé de jachère lorsque l'on renonce aux aides compensatrices ou lorsque l'on pratique des cultures industrielles pour la production d'éthanol ou de diester de colza.

Dans mon esprit, la jachère est un instrument conjoncturel pour résorber les stocks d'intervention. L'accord prévoit d'ailleurs que son taux peut être révisé à la baisse.

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. le Premier ministre. Surtout, mesdames et messieurs les députés, - car il y a des points sur lesquels nous sommes d'accord - il nous faut aboutir à une meilleure occupation de l'espace rural dans la répartition entre les champs, les prairies et les forêts.

Les aides à l'élevage extensif et au reboisement prévues par l'accord sont un moyen d'y parvenir. Nous avons la première forêt d'Europe ; nous restons déficitaires en bois. Développer la forêt est un objectif de notre politique d'aménagement du territoire et de création d'emplois dans le monde rural.

M. Jean-Paul Charié. La forêt gagne, malheureusement ! C'est son exploitation qu'il faut développer !

M. le Premier ministre. J'ai demandé à Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, de me faire des propositions concrètes : le plus tôt sera le mieux !

Cinquième affirmation : l'accord a été conclu, avez-vous dit, sous la pression du GATT.

M. Philippe Vasseur. Oui !

M. le Premier ministre. C'est inexact. Je sais qu'aucun argument mesuré ne convaincra ceux qui, ici ou là, croient populaire de s'adonner à un anti-américanisme primaire. (*Murmures sur les bancs du groupe communiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Jean-Paul Charié. L'anti-américanisme, vous connaissez !

M. le Premier ministre. Ce que je veux dire, c'est que l'Europe a réformé librement la politique agricole commune pour garder sa liberté d'exporter. L'accord du GATT dépendra de la réponse américaine à la décision européenne. L'Europe ne capitule pas et ne capitulera pas devant les conditions américaines. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mme Muguette Jacquaint et M. Jean-Yves Chamard. C'est déjà fait !

M. Arnaud Lopercq. C'est Waterloo !

M. le Premier ministre. L'Europe a défini ses conditions, conformément à ses intérêts commerciaux, pour aboutir à un accord équilibré.

Mesdames et messieurs les députés, je ne suis pas le seul à avoir exercé les fonctions que j'occupe aujourd'hui, et vous savez très bien qu'au sein de la Communauté européenne, dans des gouvernements qui n'ont pas la coloration politique de celui que je dirige, il y avait des partisans de concessions aux Etats-Unis d'Amérique.

M. Gérard Longuet. Forcément, dans ces pays-là, il n'y a plus d'agriculteurs !

M. le Premier ministre. En obtenant un accord à Douze sur la politique agricole commune, nous interdisons à ceux qui discutent avec nous, les Américains et les autres, d'enfoncer un coin entre les Européens. C'est un résultat très positif de l'accord négocié par M. Louis Mermaz. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Il faut reprendre la Louisiane aux Américains ! (*Sourires.*)

M. le Premier ministre. Vous serez sans doute volontaire pour le proposer !

M. Robert-André Vivien. C'est une suggestion !

M. le Premier ministre. Vous remarquerez, monsieur Vivien, que je n'ai pas qualifié votre interruption. *(Sourires.)*

M. Robert-André Vivien. Elle est historique !

M. le Premier ministre. Après tout, si vous faites cette proposition à la future convention de l'opposition, je suis sûr que certains l'examineront avec attention ! *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

L'accord sur la politique agricole commune - c'est un avantage que j'y vois - scelle l'unité des Européens. Il n'y a plus de risque que la négociation du GATT rompe cette unité, et je m'en réjouis.

M. Arnaud Lopercq. Munich !

M. Jean-Paul Charié. Il n'y a plus rien à négocier, vous avez tout vendu !

M. le Premier ministre. Il n'est plus question, pour parvenir à un accord, que certains acceptent des quotas de production dont nous ne voulons pas et qui sont désormais exclus.

M. Alain Bonnet. Bravo !

M. le Premier ministre. Tous les orateurs, M. Vasseur, M. de Gaulle, M. Tavernier, M. Guellec et M. Goldberg, ont évoqué l'arme alimentaire et ont parlé de la détresse des pays qui souffrent aujourd'hui de la famine. Croyez-vous sérieusement, mesdames, messieurs les députés, que c'est en écoulant la surproduction à coup de subventions, au risque de déséquilibrer les agricultures des pays en développement, que nous aiderons efficacement ceux-ci ?

M. Arnaud Lopercq. Tant pis s'ils crèvent de faim !

M. le Premier ministre. C'est en apportant notre contribution au développement ! C'est en acceptant parfois d'ouvrir des marchés à certaines productions.

M. Arnaud Lopercq. L'un n'empêche pas l'autre !

M. le Premier ministre. Je n'ai pas l'intention de polémiquer, parce que ce n'est pas dans ma nature. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française),* mais j'ai entendu dire avec sévérité que l'Europe avait accepté l'importation de viande venant de pays de l'Est de l'Europe.

M. Arnaud Lopercq. C'est vrai !

M. le Premier ministre. Nous sommes intervenus à cet égard...

M. Jean-Paul Charié. Trop tard !

M. le Premier ministre. ... mais, dans le même temps, je me souviens qu'une personnalité importante de l'opposition nous reprochait de fermer nos frontières à ce qui venait de l'Est.

M. Alain Calmat. Eh oui !

M. le Premier ministre. Il faut dire que, ce jour-là, se réunissaient à Paris ceux que l'on appelle des libéraux - certains l'étaient peut-être moins que d'autres - M. Eltsine et quelques autres et qu'il fallait leur plaire.

J'aborde ces questions de façon lucide ayant à l'esprit qu'il y aura peut-être 10 milliards d'hommes et de femmes sur cette terre ; peut-être un peu moins. Il faudra les nourrir. C'est pour cela qu'il faudra aider les pays en développement à produire et qu'il faudra, chez nous, ne pas perdre un pouce de notre terre. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Arnaud Lopercq. Mais on perd 15 p. 100 tout de suite !

M. le Premier ministre. C'est en acceptant de lier le développement et la solidarité internationale qu'on y parviendra, ce n'est pas en réveillant des égoïsmes partisans qui n'ont rien à voir avec l'avenir du monde. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Sixième affirmation : il n'y a pas, dites-vous, de mesures d'accompagnement.

C'est inexact ! L'accord lui-même - cela vient d'être dit encore - comporte beaucoup de mesures d'accompagnement. J'ai déjà cité la suppression de la taxe de co-responsabilité

céréalière et la hausse des primes à l'élevage. Je rappelle que les baisses de prix seront intégralement compensées. Je tiens à assurer l'Assemblée que les crédits nécessaires figureront dans le budget communautaire. Ce point a été, pour la France, une condition substantielle de l'accord.

M. Arnaud Lopercq. Au départ !

M. le Premier ministre. En outre, les libertés prévues par l'accord, par exemple, pour la compensation céréalière, nous laissent des marges de manœuvre pour définir d'ici à la campagne de 1993-1994 les modalités les plus conformes à nos intérêts en concertation avec la profession.

Enfin, mesdames, messieurs les députés, nous n'avons pas attendu la fin de la négociation pour préparer des mesures d'accompagnement qui figurent d'ores et déjà dans le budget de 1992. Les préretraites ? Les mesures annoncées par le président de la République en octobre sont entrées en vigueur la semaine dernière. La détaxation des biocarburants ?

M. Arnaud Lopercq. Pour les collectivités seulement !

M. le Premier ministre. C'est tout de même le gouvernement précédent dont j'ai été ministre des finances, comme vous aimez à le rappeler, qui l'a décidée et l'a inscrite dans la loi de finances pour 1992.

M. Jean Auroux. Eh oui !

M. le Premier ministre. Et elle a été heureusement votée !

M. Jean Auroux. Pas par l'opposition !

M. le Premier ministre. La baisse de la taxe sur le foncier non bâti pour les éleveurs ? Elle avait déjà été votée, elle aussi, en 1991, puis en 1992.

M. Arnaud Lopercq. Pour la part départementale seulement !

M. le Premier ministre. Mais, mesdames, messieurs les députés, notre principal dispositif d'accompagnement, pour ce qui va se passer en 1993, c'est le budget de l'agriculture. Je rappelle que la réforme entre en vigueur l'an prochain. La préparation, puis la discussion du budget pour 1993 sont le cadre normal dans lequel nous poursuivrons notre effort d'accompagnement.

Je dis à M. Tavernier, que je remercie de sa solidarité,...

M. Pierre Mazeaud. Encore ?

M. le Premier ministre. ... qu'il s'agit là de la modernisation des exploitations : installation des jeunes, aides aux départs en préretraite, allègement des charges foncières, ...

M. Jean-Louis Goasduff. Ils n'y croient plus, les jeunes !

M. le Premier ministre. ... aides aux régions défavorisées.

M. Arnaud Lopercq. Allez dans les lycées agricoles !

M. le Premier ministre. J'ai écouté, comme vous tous, le président du Centre national des jeunes agriculteurs. Lui, qui est responsable d'une exploitation et qui est responsable d'une organisation, s'exprime - permettez-moi de vous le dire - avec calme, exposant ses revendications, mais il n'a pas employé le ton dont vous avez usé. *(Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Arnaud Lopercq. C'est un homme trop poli !

M. le Premier ministre. En conclusion, j'ai la conviction que le Gouvernement a défendu dans cet accord les intérêts de l'agriculture française, et je tiens à rendre hommage au talent de négociateur et à l'esprit de réforme de Louis Mermaz. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. David Bohbot. Excellent ministre !

M. le Premier ministre. Vous avez dit, mesdames, messieurs de l'opposition, que nous étions immobiles mais, quand nous réformons, votre esprit conservateur reprend vite le dessus ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Philippe Vasseur et M. Emmanuel Aubert. Ce n'est pas de la polémique, cela ?

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, la politique agricole commune d'hier était adaptée à l'agriculture d'hier. Elle ne l'était plus à celle d'aujourd'hui. Elle coû-

tait de plus en plus chier et le revenu agricole était de moins en moins bien protégé. La réforme que nous avons décidée avec nos partenaires européens...

M. Jean-Paul Charié. N'améliorera rien !

M. le Premier ministre. ... prépare l'agriculture de demain. Cette réforme demande des efforts, mais elle redonne des perspectives à l'agriculture française.

M. Jean-Paul Charié. C'est faux !

M. Pierre Mazeaud. Elle provoque le désespoir.

M. Arnaud Lopercq. Un trou de plus dans la ceinture !

M. le Premier ministre. L'avenir reste difficile, mais il est moins incertain et la solidarité budgétaire européenne est à nouveau garantie pour longtemps.

M. Pierre Mazeaud. Garantie du désespoir !

M. le Premier ministre. La France a les meilleures terres de l'Europe communautaire et nos agriculteurs sont travailleurs et entreprenants.

M. Jean-Louis Goaduff. Mais ils n'y croient plus !

M. le Premier ministre. J'ai confiance que nous garderons la première agriculture d'Europe.

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. Pierre Mazeaud. Ce sont des mots !

M. le Premier ministre. Quelle que soit l'appréciation que l'on porte, dans cette assemblée, sur la réforme de la politique agricole commune, je demande que l'on reconnaisse nos efforts pour défendre les intérêts de la France.

M. Arnaud Lopercq. Peut mieux faire !

M. le Premier ministre. Cela veut déjà dire qu'on a pas mal fait ! Merci beaucoup ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Au-delà du débat qui nous occupe aujourd'hui, je demande que l'on reconnaisse aussi que le Gouvernement travaille pour le bien-être des Français. Notre économie est forte en Europe. Notre victoire collective sur l'inflation a entraîné le redressement de notre commerce extérieur...

M. Louis Pierno. Et le chômage ?

M. le Premier ministre. ... et l'agriculture y est pour beaucoup. Le franc s'est consolidé au cours de ces dernières semaines. La confirmation de ces bons résultats...

M. Pierre Mazeaud. « Bons résultats » ? Le chômage !

M. le Premier ministre. ... devrait ouvrir la voie à une détente des taux d'intérêt à mesure que la confiance des marchés dans les perspectives de notre économie se renforcera. Notre taux de croissance est le plus élevé des pays industrialisés sur les douze derniers mois.

M. Arnaud Lopercq. Croissance du chômage surtout !

M. le Premier ministre. Mais le chômage ne recule pas encore...

M. Pierre Mazeaud. Il augmente !

M. le Premier ministre. ... et notre agriculture comme notre économie ont besoin d'être encore plus fortes et plus solidaires pour créer davantage d'emplois.

Mesdames, messieurs les députés, je souhaite que cette tâche nous réunisse sans arrière-pensée. Il ne faut pas que la démagogie l'emporte sur la raison. Si une majorité se dégage pour censurer le Gouvernement, ce sera celle des contraires. Qu'est-ce qui unit aujourd'hui les partisans de l'Europe et ses adversaires ?

M. Arnaud Lopercq. Amalgame !

M. le Premier ministre. Les uns me reprochent de collectiviser l'agriculture, les autres de l'abandonner au libéralisme sauvage. Quel est leur point commun ?

M. Arnaud Lopercq. L'intérêt de la France !

M. le Premier ministre. Ma conviction est que le pays saura entendre un langage de vérité et de courage. Il est nécessaire que chacun, à sa manière, apporte son concours à

la modernisation de la France. Vous le savez, je n'écarte personne du rassemblement des bonnes volontés auquel le pays aspire.

M. Pierre Mazeaud. C'est nous qui nous écartons !

M. Robert-André Vivien. C'est un délit de racolage !

M. le Premier ministre. Merci, monsieur Vivien, de cette interruption.

M. Jean-Christophe Cambadélis. Vous vous y connaissez, monsieur Vivien !

M. le Premier ministre. Comment appelez-vous cette mise en garde de M. Pons aux députés qui ne voteraient pas la censure selon laquelle il s'opposerait personnellement à leur investiture pour les prochaines élections législatives ?

M. Jean-Louis Goaduff. Il a raison !

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est un scandale !

M. Jean-Christophe Cambadélis. Bravo la liberté liberticide !

M. le Premier ministre. Moi, je le répète, mesdames, messieurs les députés, je n'écarte personne du rassemblement des bonnes volontés auquel le pays - j'en suis personnellement convaincu - aspire.

Je sais que les échéances de 1993 font rêver certains.

M. Arnaud Lopercq. Vous ne rêverez pas toujours !

M. le Premier ministre. D'autres songent peut-être à les rapprocher. Puis-je me permettre un conseil ? Modeste conseil !

M. Gérard Longuet. Les conseillers ne sont pas les payeurs.

M. le Premier ministre. La précipitation est mauvaise inspiratrice !

Les Français nous jugeront le moment venu.

M. Gérard Longuet. Vous avez déjà pris un acompte !

M. le Premier ministre. Pour ma part, j'ai pleinement confiance dans leur jugement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La discussion générale est close.

Le vote sur la motion de censure est renvoyé à la prochaine séance.

2

DÉCLARATION DE L'URGENCE D'UN PROJET DE LOI

M. le président. J'ai reçu de M. le Premier ministre une lettre m'informant que le Gouvernement déclare l'urgence du projet de loi relatif aux relations entre les médecins et l'assurance maladie (n° 2729).

Acte est donné de cette communication.

3

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt-deux heures, deuxième séance publique :

Vote sur la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, par MM. Charles Millon, Pons, Méhaignerie, Jacques Barrot, Clément, Mesmin, Caro, Mme Moreau, MM. Mestre, François d'Aubert, Rigaud, Bégault, Branger, Tenaillon, Saint-Ellier, Chollet, Meylan, Mme Ameline, MM. Griotteray, Pierre Micaut, Jacquat, de Robien, Vasseur, Rossinot, Gaillard, Gonnot, Mattei, Poniatowski, Diméglio, Gilbert Gantier, Ehr-

mann, Chirac, Legras, Ollier, Godfrain, Dominique Perben, Lepercq, Bernard Debré, Chasseguet, Couveinhes, Guichon, Séguin, Doligé, Goasduff, Goulet, Cuq, de Broissia, Alain Cousin, Pasquini, Couve, Charié, Richard Cazenave, Bergelin, Demange, Pierre Mazeaud, Chavanes, Mme Monique Papon, MM. Geng, Jacquemin, Guellec, Landrain, Rochebloine, Gengenwin, Foucher, Daubresse et Michel Voisin.

La séance est levée.

(La séance est levée à vingt heures trente-cinq.)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale.*

JEAN PINCHOT



LuraTech

www.luratech.com